

RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DE PEFC FRANCE

REVISION DES STANDARDS FRANÇAIS DE GESTION FORESTIERE DURABLE PEFC

Validé par le Conseil d'administration de PEFC France du 16/06/2023



PEFC France
149 rue de Bercy – 75012 Paris - FRANCE
contact@pefc-france.fr

NOTE PRELIMINAIRE

Tous les documents justificatifs du respect de la procédure de révision, autres que ceux figurant en annexes du présent rapport, seront envoyés sur demande de l'évaluateur dans le cadre de la procédure d'évaluation et de reconnaissance internationale. Ces documents sont listés de manière exhaustive dans le tableau récapitulatif figurant au chapitre 1 du présent rapport - RESUME DU PROCESSUS DE REVISION
ETAPE PAR ETAPE ET CALENDRIER DE REALISATION

INTRODUCTION : Portée et présentation du processus de révision

PEFC est une organisation internationale dont la mission est de préserver et de promouvoir l'équilibre forestier à travers un système de certification de gestion durable des forêts et de traçabilité du bois. Dans un objectif d'adaptation et d'amélioration continue, PEFC révisé périodiquement l'ensemble de ses règles adaptées pour la France – appelé schéma de certification forestière – sur la base d'un socle commun d'exigences définies au niveau international. C'est dans ce cadre que PEFC France a lancé le 2 mars 2021, la 4^{ème} révision du schéma français de certification forestière PEFC, au centre duquel se trouvent les standards de gestion forestière durable qui s'appliquent aux propriétaires forestiers et aux intervenants dans les forêts certifiées PEFC de France métropolitaine et de Guyane française.

Au-delà de la mise en conformité avec de nouvelles exigences internationales PEFC, la révision des standards de gestion forestière durable PEFC a pour objet de prendre en compte l'évolution des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux liés à la forêt, les retours d'expérience, et le progrès des connaissances sur ces sujets.

Le présent rapport a pour objet de décrire toutes les étapes du processus de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC, afin de prouver sa conformité avec les exigences internationales PEFC (PEFC 1001:2017 - Standard Setting – Requirements) et la procédure de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC en vigueur (PEFC/FR AD 4001 : 2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC – Exigences), afin de permettre l'approbation du Document Final par les instances statutaires de PEFC France

Les standards français de gestion forestière durable, objets de la révision et issus du processus décrit dans le présent rapport de développement sont constitués des deux documents suivants :

- PEFC/FR ST 1003-1:2023 - Gestion forestière durable - Exigences pour la France Métropolitaine
- PEFC/FR ST 1003-2:2023 - Gestion forestière durable - Exigences pour la Guyane Française

La révision des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France a été confiée à un Forum composé de manière ouverte et équilibrée par un ensemble de 117 parties prenantes concernées par la forêt en France, issues du secteur de la forêt et de la sylviculture, de la filière bois-papier, des associations de protection de l'environnement, des fédérations de chasseurs, et de la société civile (associations de consommateurs, syndicats de travailleurs, communautés éducatives, ...), ainsi que des experts de la sphère scientifique et des observateurs. Fonctionnant selon le principe de la concertation et de la recherche du consensus, ce Forum a été conçu comme un lieu participatif permettant l'expression de toutes les sensibilités et problématiques liées à la gestion durable des forêts françaises (France métropolitaine et Guyane).

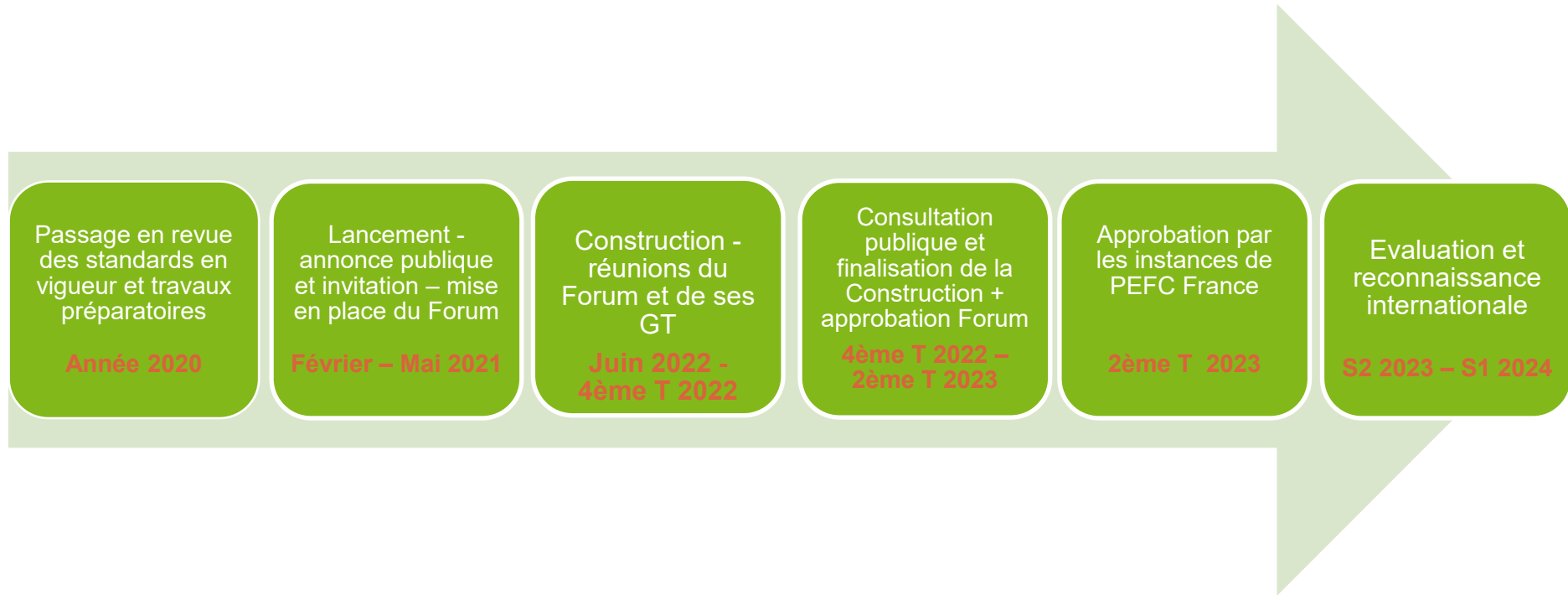
Après 6 réunions plénières, 25 réunions de groupes de travail, 3 ateliers sur les coupes rases, une semaine de travail avec les parties prenantes guyanaises, 3 journées de terrain sur la transformation et 2 journées d'essai pilote sur l'arbre hors forêt, une consultation écrite du Forum, le travail du Forum a abouti le 30 novembre 2022 à un projet de standards français de gestion forestière durable PEFC, qui a ensuite été soumis à une consultation publique de 60 jours (du 5 janvier au 6 mars 2023) afin que toute personne ou organisation intéressée puisse faire ses commentaires et propositions d'amélioration sur ces nouvelles exigences. Les résultats de cette consultation ont été examinés par le Forum du 21 avril 2023. A l'issue de cet examen, le Forum a approuvé la version définitive des standards français de gestion forestière durable PEFC - appelé document final.

Le document final¹ a été validé par le Conseil d'administration du 16 juin 2023 puis approuvé par l'Assemblée générale extraordinaire de PEFC France du même jour.

¹ Version des standards révisée approuvée par le Forum et proposée aux instances de PEFC France pour validation formelle

Les standards français de gestion forestière durable PEFC ainsi approuvés, ont ensuite été transmis au Conseil PEFC pour expertise et reconnaissance.

I. RESUME DU PROCESSUS DE REVISION ETAPE PAR ETAPE ET CALENDRIER DE REALISATION



REVUE DES STANDARDS FRANÇAIS DE GESTION FORESTIERE DURABLE PEFC ET TRAVAUX PREPARATOIRES A LA REVISION – Année 2020			
Date	Objet	Objectifs et résumé	Documents associés
23/01/2020 23/07/2020 25/09/2020	Chambre consultative PEFC	<p>En complément de sa gouvernance transversale, PEFC France a mis en place une chambre consultative afin d’ouvrir les débats le plus largement possible, pour faire avancer le sujet de la gestion durable des forêts en France en associant d’autres acteurs que les parties prenantes habituelles de PEFC : ONG environnementales, association de consommateurs, experts, réseaux d’entreprises, institutionnels, élus.</p> <p>Objectif : Emettre des propositions concrètes en faveur de l’équilibre forestier et de l’amélioration de la certification PEFC, afin de prendre en compte du mieux possible les défis environnementaux, économiques et sociétaux de la forêt, notamment dans la perspective de la révision des standards français de certification forestière PEFC</p>	ST 1003 - Recommandations de la chambre consultative au Forum / CHAMBRE CONSULTATIVE - ELEMENTS DE RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA REVISION DES REGLES PEFC DE GESTION FORESTIERE DURABLE POUR LA FRANCE 2022-2027 - ST 1003

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

<p>02/04/2020 21/04/2020 06/05/2020 02/06/2020</p>	<p>Groupe de travail ST 1003 du comité technique</p>	<p>Groupes de travail avec les 10 organisations de certification de groupe certifiées au titre de la gestion forestière durable PEFC en France (EAC – Entités d'accès à la certification).</p> <p>Objectifs : Bilan de mise en œuvre de chacune des exigences du standard français de gestion forestière durable PEFC en vigueur pour la France métropolitaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan des écarts identifiés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle précédent - Capacité à contrôler / Preuve du contrôle de l'exigence - Problèmes rencontrés liés à la rédaction / faiblesses rédactionnelles - Prospective / Eléments de réflexion / Observations / recommandations et suggestions d'amélioration - Thématiques de travail devant être abordées dans le cadre de la révision 	<p>PEFC/FR ST 1003-1 :2016, STANDARD DE GESTION FORESTIERE DURABLE POUR LA FRANCE METROPOLITAINE - BILAN DE MISE EN OEUVRE ET RETOUR D'EXPERIENCES</p>
<p>01/12/2020</p>	<p>Evènement digital « Tous mobilisés pour l'équilibre forestier »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : Démarche de construction collective avec 150 parties prenantes, pensée comme une première étape préparatoire à la révision des exigences de gestion forestière durable PEFC pour la France, pour échanger et partager les connaissances et les retours d'expériences sur la certification PEFC et les enjeux de gestion forestière durable en France, sur trois thématiques : <ol style="list-style-type: none"> 1. Relever ensemble les défis de la biodiversité. 2. Unir nos forces pour s'adapter au changement climatique. 3. Réussir à préserver l'équilibre des forêts dans leurs dimensions économiques et sociétales. • Bilan : formulation de préconisations sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre de travail pour le Forum. - Des premiers éléments à prendre en compte pour la redéfinition des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France. - Des enjeux et pistes d'actions à considérer au-delà du Forum. 	<p>Tous mobilisés pour l'#EquilibreForestier_Synthèse</p> <p>EVENT DIGITAL PEFC_BILAN & RESTITUTION</p> <p>ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun</p>
<p>Année 2020</p>	<p>Préparation de l'analyse réglementaire</p>	<p>Objectif : évaluer la conformité de chaque point du standard français en vigueur avec la réglementation française pour identifier les points de non-conformité et de vigilance à prendre en compte / corriger lors de la révision.</p>	<p>ST 1003-1 - Analyse de conformité réglementaire</p>
<p>Année 2020</p>	<p>Préparation de l'analyse de conformité avec</p>	<p>Objectif : évaluer la conformité de chaque point du standard français en vigueur avec le nouveau standard ST 1003 de référence internationale pour identifier les</p>	<p>ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences de référence internationale.</p>

	le standard de référence international PEFC ST 1003	points de non-conformité et de vigilance à prendre en compte/ corriger lors de la révision.	ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences de référence internationale.
PREPARATION ET LANCEMENT			
Date	Objet	Objectifs et résumé	Documents associés (ou décision/ validation associée)
10/12/2020	Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la base du passage en revue des standards français de gestion forestière durable PEFC en vigueur, le CA a pris trois décisions : <ul style="list-style-type: none"> - Lancement du processus de révision ; - Périmètre de la révision : les travaux du Forum porteront sur la révision du standard de gestion forestière durable pour la France – ST1003. - Nature de la révision : révision périodique normale. • Examen des projets d'éléments préparatoires et recommandations : <ul style="list-style-type: none"> - La liste des personnes et organisations à inviter au Forum chargé de la révision des règles de GFD ; - Eléments d'invitation (courrier, formulaire d'inscription, note de présentation du processus) ; - Les documents du dossier préparatoire pour le Forum (ensemble des documents qui serviront de base de travail au Forum et issus pour partie des travaux préparatoires menés sur l'année 2020). • Echange sur les candidats pressentis pour prendre la présidence du Forum. • Décision sur les missions à déléguer au Bureau à chaque étape du processus (lancement / préparation / construction / consultation / approbation / clôture + gestion des réclamations et recours) 	<p>Convocation CA 10/12/2020</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR CA 10.12.2020 Validé</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Pouvoirs de représentation des administrateurs indisponibles</p> <p>Validation des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre de la révision : les travaux du Forum porteront sur la révision du standard de gestion forestière durable pour la France – ST1003. - Nature de la révision : révision périodique normale. - Soutien de la candidature de Meriem Fournier au poste de Présidente du Forum <p>Délégation de pouvoir donné au bureau pour valider les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de la liste des personnes et organisations à inviter au Forum / cartographie des parties prenantes à inviter au Forum - Validation de la composition du Forum (examen, rejet et acceptation des candidatures reçues) ; - Eléments d'invitation (courrier, formulaire d'inscription, note de présentation du processus) ; - Dossier préparatoire pour le Forum (ensemble des documents qui serviront de base de travail au Forum). - Fixer la date officielle de lancement du processus - Fixer la date du premier Forum.

			- Intégrer les éventuels amendements à la procédure en fonction des retours reçus suite à l'annonce publique et au lancement des invitations.
09/02/2021	Bureau	<ul style="list-style-type: none"> Examen de la nouvelle version de la procédure de révision (intégrant les observations issues du CA 10/12/2020) avant soumission au vote du conseil d'administration. <p>SUR DELEGATION DU CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation des éléments préparatoires pour le lancement de la révision des règles de gestion forestière durable pour la France : <ul style="list-style-type: none"> Les éléments d'invitation : courrier, formulaire d'inscription, note de présentation du processus de révision ; Les éléments suivants du dossier préparatoire pour le Forum (ensemble des documents qui serviront de base de travail au Forum et issus pour partie des travaux préparatoires menés sur l'année 2020) : <ul style="list-style-type: none"> Le calendrier prévisionnel de révision : ST 1003 - CALENDRIER REVISION STANDARDS FRANCAIS PEFC 2022-2027 Les éléments de contexte pour la révision des standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine et/ou la Guyane française : ST 1003 - Note de présentation révision règles GFD PEFC 2021 ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences de référence internationales ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane française avec les exigences de référence internationales ST 1003 - Recommandations de la chambre consultative au Forum La restitution de l'évènement du 1er décembre 2020 « Tous mobilisés pour l'équilibre forestière » - ST 1003 - Restitution évènement 01.12.2020 - reco méthodo pour le Forum Mandat donné à la direction exécutive de PEFC France pour lancer le processus de révision dans le courant de la semaine du 22 février ou celle du 29 février 2021 par l'envoi des invitations et l'annonce publique. 	<p>Convocation Bureau 09/02/2021</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR Bureau 09.02.2021 Validé</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>ST 1003 - CALENDRIER REVISION STANDARDS FRANCAIS PEFC 2022-2027</p> <p>ST 1003 - Note de présentation révision règles GFD PEFC 2021</p> <p>ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France</p> <p>ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences de référence internationales</p> <p>ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane française avec les exigences de référence internationales</p> <p>ST 1003 - Recommandations de la chambre consultative au Forum</p> <p>« ST 1003 - Restitution évènement 01.12.2020 - recommandations méthodologiques pour le Forum »</p>

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

		<ul style="list-style-type: none"> Planification des étapes suivantes de lancement de la révision (notamment planification du Bureau qui validera le reste des éléments du dossier préparatoire, examinera les candidatures reçues et fixera la date du 1er Forum. 	
16/02/2021	Bureau	<p>SUR DELEGATION DU CA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Validation de la liste des personnes et organisations à inviter au Forum chargé de la révision des règles de GFD. Examen de la dernière version de la procédure de révision amendée avant qu'elle ne soit soumise à un nouveau vote du CA. A noter : la révision la procédure (PEFC/FR AD 4001 : 2021 – Procédure de développement de revue et de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC – Exigences) a pris en compte les retours d'expérience des parties prenantes collectées lors de passage en revue et de travaux préparatoires, ainsi que pendant la phase de lancement qui a suivi l'annonce publique du 3 mars 2021. 	<p>Convocation Bureau 16/02/2021</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR Bureau 016.02.2021 Validé</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>ST 1003 - Cartographie des parties prenantes à inviter au Forum - validée par le Bureau du 16.02.2021</p>
22/02/2021	Conseil d'administration	Validation par vote postal de la nouvelle procédure de révision, après mise en conformité avec le standard de référence international.	<p>Convocation CA 22/02/2021</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR CA 22.02.2021 Validé</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Pouvoirs de représentation des administrateurs indisponibles</p> <p>PEFC/FR AD 4001 : 2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC – Exigences</p>
03/03/2021	Annonce publique	<p>Annonce publique du lancement des travaux de révision des standards de gestion forestière durable PEFC pour la France</p> <ul style="list-style-type: none"> - Article sur le site internet de PEFC France - Communiqué de presse - Posts sur les réseaux sociaux 	<p>Article site - Lancement révision standards GFD PEFC France _ PEFC : https://www.pefc-france.org/articles/pefc-france-lance-la-revision-de-ses-standards-de-gestion-forestiere-durable/</p> <p>Page révision site internet PEFC France : https://www.pefc-france.org/tout-savoir-sur-la-revision-des-regles-de-gestion-forestiere-durable-pefc-pour-la-france/ (mise à jour au fur et à mesure de l'avancement du processus)</p>

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

			<p>PEFC_Communiq�� de presse annonce publique : https://www.pefc-france.org/media/2017/08/PEFC_Communiquee%CC%8C-de-presse-annonce-publique-1.pdf</p> <p>POST FACEBOOK 03.03.2021: Facebook du 03.03.2021 POST LINKEDIN 03.03.2021 LinkedIn du 03.03.2021 POST LINKEDIN 08.03.2021 LinkedIn du 08.03.2021 POST TWITTER 03.03.2021 Twitter du 03.03.2021 POST TWITTER 08.03.2021 Twitter du 08.03.2021</p>
04/03/2021	Lancement des invitations aux organisations cartographi��es par le Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement des 228 invitations (<i>Les invitations ont ��t�� envoy��es dans leur tr��s grande majorit�� le 4 mars 2021, avec une date limite pour d��poser sa candidature fix��e au 28 mars 2021</i>) • A la suite �� l'envoi des invitations, PEFC France a proc��d�� �� deux relances : <ul style="list-style-type: none"> - 1��re Relance par mail le 17 mars 2021 - 2��me relance par mail le 26 mars 2021 - + une relance sp��cifique aupr��s des membres de PEFC France 	<p>ST 1003 - Cartographie des parties prenantes �� inviter au Forum - valid��e par le Bureau du 16.02.2021</p> <p>ST 1003 - Courrier d'invitation Forum PEFC 2021</p> <p>ST 1003 - Formulaire de candidature Forum PEFC 2021</p> <p>ST 1003 - Courrier d'invitation Forum PEFC 2021 – PPM</p> <p>Mail d'invitation PP multiples</p> <p>ST 1003 - Courrier d'invitation Forum PEFC 2021 – PPU</p> <p>ST 1003 - Courrier d'invitation Forum PEFC 2021 – Obs</p> <p>Mail d'invitation observateurs</p> <p>Mail d'invitation PP uniques</p> <p>Relance invitation 1 - 17.03.2021</p> <p>Relance invitation 2 - 26.03.2021</p>
12/04/2021	Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier pr��paratoire : proposition d'amendement du document « ST 1003 - Restitution ��v��nement 01.12.2020 - recommandations m��thodologiques pour le Forum » et proposition d'attribution d'un nouveau nom : « ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun ». • Examen des candidatures au Forum re��ues �� la suite de l'envoi des invitations (89 candidatures votantes + 27 candidatures de participants non-votants), s��lection des candidatures retenues et r��partition dans les trois chambres du Forum, les experts et les observateurs) . 	<p>Convocation Bureau 12/04/2021</p> <p>Compte-rendu de r��union - CR Bureau 12.04.2021 Valid��</p> <p>Feuille d'��margement / liste des pr��sents</p> <p>Liste candidatures Forum re��ues</p> <p>Liste candidatures Forum valid��es par le Bureau du 12.04.2021</p>

22/04/2021	Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la composition définitive du Forum • Validation des éléments d’invitation au premier Forum <ul style="list-style-type: none"> - Mail d’invitation - Convocation • Méthodologie de travail et outils associés 	<p>Convocation Bureau 22/04/2021</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR Bureau 22.04.2021 Validé</p> <p>Feuille d’émargement / liste des présents</p> <p>Composition Forum PEFC 2021 - Validé Bureau 22.04.2021</p> <p>Eléments d’invitation au 1er Forum validés bureau 22.04.2021</p> <p>Eléments méthodologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Méthodo - ST 1003 - Guide de rédaction - Méthodo - Feuille de route méthodologie Forum
29/04/2022	Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des éléments manquants du dossier préparatoire : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de conformité réglementaire - Document de fonctionnement du Forum qui a fait l’objet de modifications additionnelles postérieurement à sa validation par le Bureau du 9 février 2021 • Finalisation de la proposition méthodologique : <ul style="list-style-type: none"> - Mail d’invitation amendé - Guide de rédaction amendé sur les recommandations de l’expert international qui accompagne PEFC France dans le processus de révision (Jaroslav Tymrak) - Grille méthodologique pour le travail en séance : support de travail comportant sous une forme consolidée, et pour chaque exigence du standard en vigueur, l’information utile nécessaire aux échanges (conformité règlementaire, retour d’expérience des EAC, résultats des contrôles, critère international correspondant à l’exigence). - Matrices de développement de la norme et recommandation au Forum sur la structure de la future norme • Décision sur la date du premier Forum : deux sessions de deux heures, deux jours d’affilée les 14 et 15 juin 2021 en visioconférence. 	<p>Convocation Bureau 29/04/2022</p> <p>Compte-rendu de réunion - CR Bureau 29.04.2021 Validé</p> <p>Feuille d’émargement / liste des présents</p> <p>ST 1003-1 - Analyse de conformité réglementaire</p> <p>ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun</p> <p>Méthodologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ST 1003 - Guide de rédaction - - Méthodo - ST 1003-1 - Grille méthodo Analyse règlementaire - Mise en œuvre - PEFC/FR ST 1003-1:20XX - Matrice préparatoire de développement de la norme - PEFC/FR ST 1003-2:20XX - Matrice préparatoire de développement de la norme
CONSTRUCTION			
Date	Objet	Objectifs et résumé	Documents associés

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

06/05/2023	Confirmations d'inscription au Forum aux structures candidates retenues par le Bureau	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmations d'inscription au Forum aux structures candidates retenues par le Bureau • Information sur la catégorie de parties prenante d'affectation (Chambre forêt et sylviculture – Chambre forêt et marchés – chambre forêt et société – experts - observateurs) • Annonce de la date de la 1^{ère} réunion de Forum (14 et 15 juin 2021) • Communication des documents utiles : convocation, pouvoir (en cas d'indisponibilité) et dossier préparatoire (contenant les documents servant de base de travail au Forum) • Information sur les premières dates des groupes de travail du Forum • Collecte des informations et photos des membres, experts et observateurs du Forum pour construction d'un trombinoscope mis ensuite à disposition pour permettre d'identifier les différentes parties prenantes du Forum. • Annonce d'un webinaire le 31/05/2021 de présentation des fondamentaux de PEFC et du processus de révision des standards de gestion forestière durable. 	<p>Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et marchés + annonce du webinaire du 31/05/2021 - Mail du 06/05/2021</p> <p>Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et société + annonce du webinaire du 31/05/2021 - Mail du 06/05/2021</p> <p>Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et sylviculture + annonce du webinaire du 31/05/2021 - Mail du 06/05/2021</p> <p>Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Expert + annonce du webinaire du 31/05/2023 - Mail du 06/05/2021</p> <p>Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Observateur + annonce du webinaire du 31/05/2023 - Mail du 06/05/2021</p>
31/05/2021	Webinaire	<p>Webinaire (14h à 17h) de présentation des fondamentaux de PEFC et du processus de révision de ses standards de gestion forestière durable</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir les connaissances de base sur le système PEFC en France et dans le monde - Connaître et comprendre le processus de révisions des standards français de gestion forestière durable PEFC opéré par le Forum 	<p>Programme Webinaire PEFC 31.05.2021</p> <p>Présentation Webinaire PEFC 31.05.2021</p> <p>Participation Webinaire 31.05.2021</p>
14/06/2021 et 15/06/2021	FORUM 1	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} partie - Lundi 14 juin 2021 de 11h à 13h - Présentation générale du processus de révision (Contexte et objectifs, résultats attendus / livrables, calendrier indicatif de travail) - Présentation du contenu du dossier préparatoire envoyé à tous les participants - Election du / de la Président.e du Forum - Désignation du rédacteur / secrétaire de séance pour les comptes-rendus de l'ensemble des réunions plénières et des groupes de travail - Présentation de la liste des participants 	<p>Convocation 1er Forum PEFC - 14 et 15.06.2021</p> <p>Compte-rendu FORUM PEFC 14 et 15.06.2021</p> <p>Présentation Forum PEFC 14 et 15 juin 2021 VDEF jointe au CR</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p> <p>Trombinoscope Forum PEFC</p> <p>Envoi des confirmations et des informations pratiques</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} partie - Mardi 15 juin 2021 de 11h à 13h - Présentation de la proposition méthodologique de travail et des outils associés - Mise en place, constitution et planification des groupes de travail - Planification de la deuxième réunion de Forum (et présentation des résultats attendus de cette 2^{ème} réunion) <p>+ Finalisation et communication du trombinoscope du Forum (objectif : permettre à chaque membre du Forum d’identifier les autres parties prenantes du Forum).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et marchés - Mail du 06/05/2021 - Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et société - Mail du 06/05/2021 - Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Chambre Forêt et sylviculture - Mail du 06/05/2021 - Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Expert - Mail du 06/05/2021 - Forum PEFC - confirmation d'inscription et 1^{ère} réunion _ Observateur - Mail du 06/05/2021 - Lien de connexion au Forum PEFC des 14 et 15 juin 2021 – Mail du 01/06/2021 - Forum PEFC 14 et 15 juin - LIENS DE CONNEXION VISIOCONFERENCE – Mail du 11/06/2021 <p>DOSSIER PREPARATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 – La procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD - 2 - Les éléments de contexte pour la révision des standards français de gestion forestière durable pour la France / ST 1003 - Note de présentation révision règles GFD PEFC 2021 - 3 – Le calendrier prévisionnel de révision / ST 1003 - CALENDRIER REVISION STANDARDS FRANCAIS PEFC 2022-2027 - 4 – Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable dans leur version originale en anglais / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements - 4 bis - Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable traduits en français / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements -TRADUCTION FR - 5 - Les standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine / PEFC-FR-ST-1003-1-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-france-metropolitaine - 5 bis - Les standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française / PEFC_FR-ST-1003-2_2016-Règles-de-la-gestion-forestière-durable-Guyane-française
--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none">- 5 ter - Les standards français de gestion forestière durable pour la récolte du liège / PEFC-FR-ST-1003-3-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-recolte-du-liege- 6 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences de règlementaires.- 6 bis - L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences de règlementaires.- 7 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable avec les lois et réglementations françaises / ST 1003-1 – Analyse de conformité réglementaire- 8 – Le bilan de mise en œuvre du ST 1003-1 - règles de GFD pour la France (comportant les thématiques de travail pouvant être abordées dans le cadre de la révision, l’analyse des retours d’expériences collectés, l’analyse des écarts constatés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle précédent, la synthèse des travaux préparatoires à la révision menés en amont du lancement du processus (consultation, et groupes de travail dédiés notamment) / ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France- 9 – Le document de recommandations pour un cadre et des principes de travail en commun au sein du Forum / - ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun- 10 - ST 1003 - Recommandations chambre consultative au Forum- 11 - ST 1003 – Composition du Forum <p>OUTILS METHODOLOGIQUES</p>
--	--	--	--

<p>24/06/2022 au 01/07/2022</p>	<p>Etablissement des groupes de travail du Forum (Composition des GT en annexe 3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans les groupes de travail du 24 juin 2022 au 1^{er} juillet 2022 • Mise en place de 9 groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - GT 1 - RESSOURCES FORESTIERES (Coupes rases, Conversion, Equilibre croissance / récolte) - GT 2 - PRÉSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER (Pesticides et Fertilisants, Diversité des essences, Gestion des déchets, Risques sanitaires, Incendie, Restauration des forêts dégradées) - GT 3 – PRODUCTION (Préservation de la ressource / exploitation, Infrastructures) - GT 4 – BIODIVERSITE (Equilibre sylvo-cynégétique, Préservation des zones forestières d'importance écologique/de la biodiversité remarquable, Impacts des activités forestières et d'exploitation sur la biodiversité, Régénération, Diversité des traitements sylvicoles / des structures / paysage, Arbres morts) - GT 5 - FONCTIONS DE PROTECTION DES FORETS (Menus bois et souches, Techniques d'exploitation sur sols sensibles et zones à risque d'érosion, Préservation des ressources en eau) - GT 6 - FORET ET SOCIETE (Accueil du public, Accès aux forêt/sécurité, Protection des sites historiques et culturels, Activités de recherche) - GT 7 – PLANIFICATION (Plan de gestion, Santé et sécurité au travail, Chaine de responsabilité / Contractualisation, Conformité juridique) - GT 8 - ARBRE HORS FORETS (Haies et alignements, Agroforesterie, Arbres urbains) - GT 9 – GUYANE (Règle de gestion forestière durable pour la Guyane française) 	<p>FORUM PEFC _ inscription dans les groupes de travail thématiques - mail 24.06.2022</p> <p>Formulaire d'inscription dans les groupes de travail du forum en charge de la révision des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France</p> <p>Composition des groupes de travail du Forum (Annexe 3)</p>
<p>28 et 29/06/2021 Et 08 et 09 /07/2021</p>	<p>Forum sur les définitions</p>	<p>Objectifs : élaboration des définitions des termes et notions clés sur lesquelles les groupes de travail du Forum pourront s'appuyer en tant que base de travail partagée pour l'élaboration du nouveau standard de gestion forestière durable PEFC pour la France.</p>	<p>Convocation FORUM PEFC 28 et 29 juin 2021 sur les définitions – Mail du 21/06/2021</p> <p>Forum PEFC définitions - Liste de termes</p> <p>CR FORUM PEFC 28 et 29.06.2021</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p> <p>Convocation Forum définitions 08 et 09.07.2021 – mail du 02/07/2021</p>

			<p>CR FORUM PEFC SUR LES DEFINITIONS 08 et 09.07.2021</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p> <p>Avancement travail de définitions des termes à enjeux.doc</p>
23/07/2021 au 17/07/2021	Consultation écrite du Forum et de ses groupes de travail sur les définitions	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : Identifier et prioriser les termes additionnels encore à définir Consultation sur les termes déjà définis • Bilan : 32 contributions ont été envoyées par le Forum qui ont permis d'établir une seconde version du document sur les définitions « Définition – termes PEFC - suite consultation 20.07.2021 » avec tous les amendements et corrections proposées, et qui a servi de base de travail au Forum et à ses groupes de travail ensuite. 	<p>Google Form</p> <p>définitions « Définition – termes PEFC - suite consultation 20.07.2021 »</p>
2021-2022-2023	Tenues des groupes de travail + ateliers thématiques et journées de terrain	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs des groupes de travail : Examen des points du standard actuel de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine, en lien avec les thématiques respectives de chaque GT et les enjeux associés, afin de faire des recommandations au Forum sur leur révision (ou le cas échéant sur leur suppression et/ ou sur la rédaction de points additionnels). • Outils méthodologiques : <ul style="list-style-type: none"> - Résultats du travail du forum sur les définitions (28 et 29/06/2021 et 08 et 09 /07/2021). - Éléments utiles du dossier préparatoires du Forum : <ul style="list-style-type: none"> ○ 4 – Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable dans leur version originale en anglais / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements ○ 4 bis - Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable traduits en français / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements -TRADUCTION FR ○ 5 - Les standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine / PEFC-FR-ST-1003-1-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-france-metropolitaine 	<p>Pour chaque réunion</p> <p>Convocation</p> <p>Feuille d'émargement / liste des présents</p> <p>Compte-rendu et/ou présentation Powerpoint et/ou restitution graphique sur l'outil informatique de co-construction dénommé « Miro »</p>

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Ou 5 bis - Les standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française / PEFC_FR-ST-1003-2_2016-Règles-de-la-gestion-forestière-durable-Guyane-française (pour le GT9) ○ 6 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropol. avec les exigences de ref. lales. ○ Ou 6 bis - L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences de ref. lales (pour le GT9). ○ 7 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable avec les lois et réglementations françaises / ST 1003-1 – Analyse de conformité réglementaire ○ 8 – Le bilan de mise en oeuvre du ST 1003-1 - règles de GFD pour la France - Outil méthodologique : Méthodo - ST 1003 - Guide de rédaction - Validé par le Bureau du 29.04.2021 <p>PLANNING DES REUNIONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● GT 1 - RESSOURCES FORESTIERES - 4 réunions en visioconférence 19/07/2021 06/10/2021 26/10/2021 : 1 GT spécifique consacré à la transformation/conversion le 02/11/2021 : 1 sous GT sur les coupes rases 21/06/2022 : GT restreint sur la transformation avec les parties prenantes clés sur le sujet ● GT 2 - PRÉSERVATION DE L’ÉCOSYSTÈME FORESTIER – 3 réunions en visioconférence 19/07/2021 06/10/2021 08/11/2021 ● GT 3 – PRODUCTION - 2 réunions en visioconférence 20/07/2021 	
--	--	---	--

	<p>07/10/2021</p> <ul style="list-style-type: none"> • GT 4 – BIODIVERSITE – 3 réunions en visioconférence 20/07/2021 07/10/2021 09/11/2021 • GT 5 - FONCTIONS DE PROTECTION DES FORETS - 3 réunions en visioconférence 12/07/2021 08/10/2021 17/09/2021 : 1 sous GT le les Cloisonnements, menus bois, souches, export de feuillage. • GT 6 - FORET ET SOCIETE – 3 réunions en visioconférence 12/07/2021 08/10/2021 13/09/2021 : 1 sous-GT sur la sensibilité paysagère • GT 7 – PLANIFICATION - 5 réunions en visioconférence 13/07/2021 11/10/2021 21/09/2021 : 1 sous-GT sur la contractualisation, la place des prestataires et la répartition des responsabilités 06/01/2022 : 1 sous-GT sur la chaine de responsabilités 14/01/2022 : 1 sous-GT sur les Documents de gestion durable • GT 8 - ARBRE HORS FORETS – 2 réunions en visioconférence + 2 réunions en sous groupes 13/07/2021 17/6/2022 et 8/7/2022 (réunions en sous groupes) 25/10/2022 • GT 9 – GUYANE 09/07/2022 en visioconférence 26/10/2022 en visioconférence 13,14,15,16,17/12/2022 : semaine de déplacement en Guyane de l'équipe de PEFC France et de la présidente du Forum – rencontre et échanges avec les parties prenantes guyanaises sur les thématiques suivantes propres à la Guyane: 	
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion forestière ○ Défrichement et bois controversé ○ Gestion coutumière <p>A ces groupes de travail, se sont ajoutés les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2 GT sur l'annexe pour la gestion forestière des suberaies / liège le 10/6/2021 et le 14/10/2021 ○ 3 journées de terrain les 25, 26 et 27/04/2022 : en Limousin / Berry / Sologne avec Unisylva, les Parcs naturels régionaux et Réserves naturelles de France pour réfléchir et objectiver le sujet de la transformation. ○ 3 journées d'ateliers sur le sujet des coupes rases et les thématiques connectées (transformation, sensibilité paysagère, zone forestière à haute valeur écologique : 21/10/2022, 04/11/2022, 15/11/2022 en présentiel à Paris. 	
12/07/2022	FORUM - point d'étape	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les différentes propositions d'évolution de rédaction de la matrice du ST 1003 (règles de gestion forestière durable PEFC pour la France) issues des premiers groupes de travail. - Faire un point d'avancement complet des travaux et des prochaines étapes de construction de la norme. 	<p>CONVOCATION FORUM PEFC - Point d'étape le 12 juillet de 9h30 à 12h30 – Mail du 24 mai 2022</p> <p>CR FORUM PEFC 12.07.2022</p> <p>Feuille d'émargement</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p> <p>Présentation FORUM 12 JUILLET - état avancement et prochaines étapes</p> <p>Matrice préparatoire pour FORUM PEFC - Point d'étape le 12 juillet 2022</p>
27/07/2022 au 15/09/2022	Consultation écrite du Forum	<p>A la suite du Forum point d'étape du 12 juillet 2022, il a été proposé aux membres du Forum d'adresser leurs propositions rédactionnelles alternatives sur les points encore en suspens.</p> <p>PEFC France a reçu 23 contributions écrites (dont certaines postérieurement 15/09/2022 ou antérieurement au 27/04/2022), et qui ont permis d'alimenter la rédaction des projets de normes sur les points qui restaient encore en suspens à la suite du Forum du 12/07/2022 et de proposer une nouvelle version au Forum.</p>	<p>Formulaire contribution Forum - points encore en suspens - juil-sept 2022</p> <p>Les 22 contributions reçues</p> <p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Matrice - Version pour forum du 30.11.22</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX - Matrice Guyane- Version pour forum 30.11.22</p>
30/11/2023	Forum	<p>Objectifs :</p>	<p>Convocation FORUM PEFC 30_11_2022 - réunion plénière en présentiel à Paris</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue et discuter la dernière version du projet de nouveau standard PEFC de gestion forestière durable pour la France, issus de tous les travaux menés à date. - Valider la version de la norme qui sera soumise à consultation publique (voir étape de consultation publique ci-dessous). 	<p><u>Docs préparatoires :</u> PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Matrice - Version pour forum du 30.11.22 PEFC/FR ST 1003-2:20XX - Matrice Guyane- Version pour forum 30.11.22</p> <p>COMPTE-RENDU FORUM 30.11.2022</p> <p>PRESENTATION FORUM PEFC 30.11.2022 - jointe au CR</p> <p>Feuille d'émargement</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p> <p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Matrice - Version pour consultation publique - issue du Forum 30.11.2022</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Matrice - Version pour consultation publique - issue du Forum 30.11.2022</p>
CONSULTATION PUBLIQUE			
Date	Objet	Objectifs et résumé	Document associé
04/01/2023 au 06/03/2023	Consultation publique	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif : Permettre à toute personne et organisation, publique ou privée, de faire des commentaires et propositions d'amélioration sur le projet de nouvelles règles de gestion forestière durable PEFC, élaborées par le Forum, pour la France métropolitaine et la Guyane française. • Dispositif mis en place : <ul style="list-style-type: none"> - Mails d'information aux membres de PEFC France, aux membres du Forum, et aux parties prenantes non-membres du Forum identifiées dans la cartographie établie ans le cadre de la phase de préparation, comprenant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un lien vers l'article dédié sur le site internet de PEFC France ○ Une vidéo explicative de la Présidente du Forum ○ Une présentation du processus de consultation publique et des principales évolutions proposées des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France ○ Le projet de normes soumis à consultation publique (document du Forum) ○ Le formulaire de consultation publique 	<p><u>Lancement et annonce :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - NEWSLETTER LANCEMENT CONSULTATION PUBLIQUE 04.01.2023 - Participez à la consultation publique PEFC France / diffusion à toute la base de données de PEFC France - + de 4000 contacts - Mails d'information « Consultation publique sur le projet de nouveaux standards PEFC de gestion forestière durable pour la France » : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aux membres de PEFC France ○ Aux membres du Forum ○ Aux parties prenantes non-membres du Forum identifiées dans le ST 1003 - Cartographie des parties prenantes à inviter au Forum - validée par le Bureau du 16.02.2021 - Formulaire de consultation publique - PEFC_FR-ST-1003-1_20XX-Matrice-Version-pour-consultation-publique-issue-du-Forum-30.11.2022 - PEFC_FR-ST-1003-2_20XX-Matrice-Version-pour-consultation-publique-issue-du-Forum-30.11.2022.

		<ul style="list-style-type: none"> - Newsletter d'annonce du lancement de la consultation publique à la base de données de PEFC France (Plus de 4000 contacts) - Communiqué de presse diffusé à la presse spécialisée, collectivités, et scientifique - Message sur les réseaux sociaux <p>• Résultats et suites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 98 contributions reçues réunies dans un rapport de consultation publique transmis au Forum comme document de travail en amont de la réunion du 21/04/2023, afin que ce dernier puisse examiner les contributions reçues et décider de la manière de les prendre ou non en compte, afin d'aboutir au document final des nouvelles règles de gestion forestière durable PEFC pour la France. - Travail de la direction de PEFC France en collaboration avec la Présidente du Forum concernant le pré-traitement des résultats de la consultation publique afin de faciliter le travail du Forum du 21 avril (en charge d'examiner les résultats de la consultation publique et de décider de la manière de les prendre en compte) : <ul style="list-style-type: none"> o Classification des commentaires en fonction de leurs natures o Propositions d'amendements rédactionnels : ajout, modifications, suppression o Propositions de réponses aux commentaires. => Eléments intégrés au rapport de consultation publique transmis au Forum - 23/06/2023 : publication et diffusion du rapport de consultation publique incluant les réponses du Forum du 21 avril 2023 aux commentaires des contributeurs : <ul style="list-style-type: none"> o Publication sur le site internet de PEFC France : o Envoi direct par mail aux personnes et organisations (hors membres du Forum) qui ont envoyé des commentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du processus de consultation publique et des principales évolutions proposées des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France : https://www.pefc-france.org/media/2023/01/Pre%CC%81sentation-pour-lancement-de-la-consultation-publique.pptx-1.pdf - Article sur le site Internet de PEFC France : https://www.pefc-france.org/articles/lancement-de-la-consultation-publique-sur-les-projets-de-nouvelles-regles-de-gestion-forestiere-durable-pefc-pour-la-france/ - Communiqué de Presse - PEFC France lance sa consultation publique - Vidéo de la présidente du Forum - Révision et lancement consultation publique : https://www.youtube.com/watch?v=OO5fNVwFsPo - Posts sur les réseaux sociaux de PEFC France : <ul style="list-style-type: none"> o Le 04.01.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook o Le 13.01.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook o Le 20.01.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook o Le 27.01.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook o Le 03.02.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook o Le 17.02.2023 sur LinkedIn / Twitter / Facebook <p><u>Résultats de la consultation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE ST 1003 – VDEF - PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Suite consultation publique nationale - Sans annexe 1 - PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Suite consultation publique nationale - RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE ST 1003 – VDEF avec réponses du Forum aux contributions
21/04/2023	Forum	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examiner les résultats de la consultation publique qui s'est déroulée du 5 janvier au 6 mars 2023 ; - Statuer sur la manière de les prendre en compte et sur les éventuelles modifications rédactionnelles associées, pour aboutir à une version 	<p>Convocation FORUM PEFC 21.04.2023 - réunion plénière en présentiel à Paris</p> <p><u>Documents préparatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Suite consultation publique nationale avec annexe 1 - RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE ST 1003 - VDEF

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

		<p>définitive des standards de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine et pour la Guyane ;</p> <p><i>Note : Le xx/xx/2023 : publication du rapport de consultation publique incluant les réponses du Forum du 21 avril 2023 aux commentaires des contributeurs sur le site internet de PEFC France + envoi direct par mail aux contributeurs (hors membres du Forum).</i></p> <p>- Approuver la version définitive de ces standards avant qu'ils passent à l'étape d'évaluation internationale de conformité => objectif non atteint faute de temps suffisant / décision de procéder à l'approbation par un vote postal ultérieur (voir ci-dessous – APPROBATION)</p>	<p>COMPTE-RENDU FORUM 21.04.2023</p> <p>Présentation Forum PEFC 21.04.2023 jointe au CR</p> <p>Feuille d'émargement</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres votants indisponibles</p>
--	--	--	---

TEST PILOTES

Date	Objet	Objectifs et résumé	Document associé
26/01/2023 et 11/04/2023	Tests pilotes	<p>Objectifs : Tester sur le terrain la mise en œuvre de l'annexe 1 du PEFC/FR ST 1003-1 :20XX relative aux espaces agroforestiers et faire des propositions d'amendement de l'annexe au Forum du 21 avril 2023.</p> <p>Résumé : 2 journées organisées dans des exploitations agricoles avec un groupe composé d'agriculteurs, d'entreprises d'exploitation, des chambres d'agriculture, et d'associations techniques et interprofessionnelles de l'agroforesterie.</p> <p>Bilan : les résultats ont été pris en compte dans la nouvelle de projet de standard remise au Forum du 21 avril 2023 (Annexe 1 : Mise en œuvre dans les espaces agroforestiers (arbres hors forêt)).</p>	<p>Annexe 1 (Mise en œuvre dans les espaces agroforestiers) du PEFC/FR ST 1003-1 :20XX PEFC_FR ST 1003-1_20XX- Suite consultation publique nationale => <i>version soumise à l'examen du Forum du 21 avril 2023</i></p> <p>Annexe 1 (Mise en œuvre dans les espaces agroforestiers)du PEFC/FR ST 1003-1 :20XX PEFC_FR ST 1003-1_20XX Version soumise à consultation publique</p> <p>Rapport sur les essais pilotes.</p>

APPROBATION

Date	Objet	Objectif et résumé	Document associé
26/04/2023 au 10/05/2023	Vote postal Forum	<p>• Objectifs :</p> <p>- Qualification du consensus sur le contenu des projets de standards soumis au vote, en conformité avec les règles de la procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD</p>	<p>Suite du Forum PEFC du 21_04_2023 - lancement du vote d'approbation sur les standards de GFD / mail de lancement du vote</p> <p>Documents préparatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version soumise au vote du forum - PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version soumise au vote du forum <p>RESULTATS DU VOTE DU FORUM PEFC - 11.05.2023</p>

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

		<ul style="list-style-type: none"> - Validation du document final qui a ensuite été soumis à l’approbation de l’assemblée générale de PEFC France puis à l’expertise internationale de conformité. • Modalité : Outil de vote en ligne Polyas. 	<p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par le Forum</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par le Forum</p> <p>Mail d'annonce des Résultats du vote du Forum PEFC - 11.05.2023</p> <p>Communiqué de presse Approbation par le Forum PEFC des nouveaux standards de gestion forestière durable pour la France</p> <p>Article sur le site internet de PEFC France : https://www.pefc-france.org/articles/approbation-par-le-forum-pefc-des-nouveaux-standards-de-gestion-forestiere-durable-pour-la-france/</p>
16/06/2023	Conseil d’administration	<p>Approbation du rapport de développement – description du processus de révision mis en œuvre, pour prouver sa conformité avec la procédure de révision et permettre l’adoption du document final par les instances de PEFC France.</p> <p>Approbation du document final – standards de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine et la Guyane approuvés par le Forum (ST 1003 – 1 et ST 1003 – 2).</p>	<p>Convocation CA 16.06.2023</p> <p>Compte-rendu CA 16.06.2023</p> <p>Feuille d’émargement</p> <p>Pouvoirs de représentation des administrateurs indisponibles</p> <p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par le CA du 16/06/2023</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée le CA du 16/06/2023</p>
16/06/2023	Assemblée générale extraordinaire	<p>Approbation du document final – standards de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine et la Guyane approuvés par le Forum (ST 1003 – 1 et ST 1003 – 2).</p>	<p>Convocation AGE 16.06.2023</p> <p>Compte-rendu AGE 16.06.2023</p> <p>Feuille d’émargement</p> <p>Pouvoirs de représentation des membres indisponibles</p> <p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par l’AGE du 16/06/2023</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par l’AGE du 16/06/2023</p>
PUBLICATION			
Date	Objet	Objectif et résumé	Document associé
19/06/2023	Communication interne	Envoi du document final approuvé par l’assemblée générale de PEFC France aux membres de PEFC France, et aux membres du Forum.	PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par l’AGE du 16/06/2023 PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par l’AGE du 16/06/2023
21/06/2023	Publication	Publication des éléments suivants sur le site internet de PEFC France :	PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par l’AGE du 16/06/2023

Rapport de développement – Validé par le CA de PEFC France du 16/06/2023

		<ul style="list-style-type: none"> - Document final formellement approuvé sur le site Internet de PEFC France, avec une information sur l'évaluation internationale dont il va faire l'objet (article associé publié sur le site de PEFC France et newsletter). - Rapport de consultation publique comprenant les réponses aux contributions. - Rapport de développement. 	<p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par l'AGE du 16/06/2023</p> <p>RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE ST 1003 – VDEF</p> <p>RAPPORT DE DEVELOPPEMENT</p> <p>Article du site internet « Approbation par l'Assemblée générale de PEFC France des nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la France »</p> <p>Newsletter « Les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la France approuvés par l'Assemblée générale de PEFC France »</p>
21/06/2023	Envoi à PEFC	<p>Envoi à PEFC Council des éléments pour évaluation de conformité et obtention de la reconnaissance internationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document final – standards de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine et la Guyane approuvés par le Forum (ST 1003 – 1 et ST 1003 – 2). - Rapport de développement 	<p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par l'AGE du 16/06/2023</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par l'AGE du 16/06/2023</p> <p>PEFC/FR ST 1003-1:20XX- Version approuvée par l'AGE du 16/06/2023</p> <p>PEFC/FR ST 1003-2:20XX- Version approuvée par l'AGE du 16/06/2023</p> <p>RAPPORT DE DEVELOPPEMENT</p>

II. REVUE DES STANDARDS FRANÇAIS DE GESTION FORESTIERE DURABLE PEFC ET TRAVAUX PREPARATOIRES A LA REVISION

L'année 2020 a été consacrée au passage en revue des normes PEFC de gestion forestière durable en vigueur pour la France, ainsi qu'à tous les travaux préparatoires nécessaires au lancement de leur révision.

Cette démarche de revue et de collecte des avis et retours d'expérience sur la certification PEFC en France a été menée également auprès d'autres types de parties prenantes :

- La chambre consultative PEFC
- Les entités de groupe certifiées gestion forestière durable
- Les acteurs du monde forestier (voir la restitution de l'événement digital du 1er décembre 2020 « Tous mobilisés pour l'équilibre forestier »)

A l'issue de ces travaux, le conseil d'administration de PEFC France du 10 décembre 2020 a pu prendre les décisions suivantes quant au principe de lancement d'un processus de révision et à son périmètre :

- Confirmation du principe du lancement du processus de révision ;
- Périmètre de la révision : les travaux du Forum porteront sur la révision du standard de gestion forestière durable pour la France – ST1003.
- Nature de la révision : révision périodique normale.

1) Chambre consultative PEFC

En complément de sa gouvernance transversale, PEFC France a mis en place une chambre consultative afin d'ouvrir les débats le plus largement possible, pour faire avancer le sujet de la gestion durable des forêts en France en associant d'autres acteurs que les parties prenantes habituelles de PEFC : ONG environnementales, association de consommateurs, experts, réseaux d'entreprises, institutionnels, élus.

Composée de 18 membres son objectif était d'émettre des propositions concrètes en faveur de l'amélioration de la certification PEFC, afin de prendre en compte du mieux possible les défis environnementaux, économiques et sociétaux de la forêt, notamment dans la perspective de la révision des standards français de certification forestière PEFC.

Son travail a permis d'aboutir à un document de recommandations au Forum (10 - ST 1003 - Recommandations chambre consultative au Forum), listant un certain nombre de pistes de réflexions et de recommandations de la chambre consultative au Forum concernant les thématiques prioritaires identifiées par ses membres en lien avec les règles de gestion forestière durable. Ce document a été intégré au dossier préparatoire du Forum.

2) Collecte des retours d'expérience et des pistes de réflexion

Au cours de l'année 2020, PEFC France a organisé plusieurs groupes de travail techniques avec les 10 organisations de certification de groupe certifiées au titre de la gestion forestière durable PEFC en France (EAC – Entités d'accès à la certification).

Objectifs de ces réunions : établir un bilan de mise en œuvre de chacune des exigences du standard français de gestion forestière durable PEFC en vigueur pour la France métropolitaine et dégager les pistes de réflexions à investiguer dans le cadre de la révision :

- Bilan des écarts identifiés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle précédent ;
- Capacité à contrôler / Preuve du contrôle de l'exigence ;
- Problèmes rencontrés liés à la rédaction / faiblesses rédactionnelles ;
- Prospective / Eléments de réflexion / Observations / recommandations et suggestions d'amélioration ;
- Thématiques de travail devant être abordées dans le cadre de la révision.

Ce travail a permis d'aboutir à un bilan (ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France), comportant les thématiques de travail pouvant être abordées dans le cadre de la révision, l'analyse des retours d'expériences collectés, l'analyse des écarts constatés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle

précédent, la synthèse des travaux préparatoires à la révision menés en amont du lancement du processus (consultation, et groupes de travail dédiés notamment). Ce document a été intégré au dossier préparatoire du Forum.

3) Evènement digital « Tous mobilisés pour l'équilibre forestier »

Afin de poser les bases du Forum, PEFC France a organisé le 1er décembre 2020 un évènement digital "Tous mobilisés pour l'ÉquilibreForestier" pour favoriser la rencontre, l'échange, et le partage de connaissances et d'expériences entre les acteurs de l'écosystème PEFC.

Cet évènement a réuni près de 150 personnes : des forestiers, des organisations représentatives de la filière forêt-bois papier, des entités certifiées PEFC, des organismes certificateurs, des organisations et instituts de recherche, des associations de consommateurs, des ONG, des dirigeants de petites, moyennes ou grandes entreprises certifiées, ou encore des distributeurs.

Cette démarche de construction collective, pensée comme une première étape préparatoire à la révision des exigences de gestion forestière durable PEFC pour la France, pour échanger et partager les connaissances et les retours d'expériences sur la certification PEFC et les enjeux de gestion forestière durable en France, autour de trois thématiques :

1. Relever ensemble les défis de la biodiversité.
2. Unir nos forces pour s'adapter au changement climatique.
3. Réussir à préserver l'équilibre des forêts dans leurs dimensions économiques et sociétales.

Les réflexions de cette journée ont abouti à un certain nombre de recommandations à l'attention du Forum, afin de définir les enjeux de la durabilité forestière dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau standard consensuel, clair, crédible, et construit sur la base de valeurs partagées.

Ces préconisations en lien avec la mission du Forum et ont porté sur :

- Le cadre de travail pour le Forum : charte de conduite des participants, principes et approches de travail (transparence, pragmatisme, amélioration continue, approche locale multifonctionnelle et de long terme, ...), méthodologie de co-construction.
- Des premiers éléments et thématiques à prendre en compte pour la redéfinition des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France

Ce travail a permis d'aboutir à un document de recommandations au Forum (9 - ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun), qui a été intégré au dossier préparatoire du Forum.

4) Analyse règlementaire

PEFC France s'est fait accompagner d'un juriste spécialisé en droit forestier pour établir une analyse de la conformité de chaque point du standard français en vigueur avec la réglementation française, pour identifier les points de non-conformité et de vigilance à prendre en compte et à corriger lors de la révision.

Ce travail a permis d'aboutir au document « 7 - ST 1003-1 - Analyse de conformité règlementaire » qui a été intégré au dossier préparatoire du Forum.

5) Analyse de conformité avec le standard international de référence ST 1003

PEFC France a réalisé, en étroite relation avec un expert international Jaroslav Tymrak, une analyse de la conformité de chaque point du standard français en vigueur avec le nouveau standard ST 1003 de référence internationale pour identifier les points de non-conformité et de vigilance à prendre en compte et à corriger lors de la révision.

Ce travail a permis d'aboutir à deux documents qui ont été intégrés au dossier préparatoire du Forum :

- 6 - ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropol. avec les exigences de ref. Iales.
- 6 bis - ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences de ref. Iales.

III. ETAPE DE PREPARATION

1) Elaboration de la procédure de développement, de revue et de révision des standards français de gestion forestière durable

PEFC France a procédé à la revue et à la mise à jour de sa procédure afin d'y intégrer les éléments suivants :

- Evolutions issues de la mise en conformité avec les exigences de PEFC International
- Ajout de grands principes fondamentaux d'établissement des normes
- Les ajustements liés aux retours d'expérience de la procédure appliquée dans le cadre de la précédente révision, et à ceux des parties prenantes collectées lors de passage en revue et de travaux préparatoires, ainsi que pendant la phase de lancement qui a suivi l'annonce publique du 3 mars 2021.
- Ajout de définitions : changements éditoriaux, documents de travail, organisme de normalisation, partie prenante concernées, ...

Ce document est conçu comme un document permanent pour l'établissement, le passage en revue et le cas échéant la révision des normes françaises. Il a été validé par le conseil d'administration du 22 février 2021 et il a été intégré au dossier préparatoire du Forum (PEFC_FR-AD-4001-2021-Procédure-de-développement-de-revue-et-de-révision-des-standards-français-de-GFD).

Note : à la suite de l'annonce publique du lancement de la révision PEFC France aucun commentaire sur cette procédure.

2) Décision sur le lancement du processus de révision

Sur la base des travaux de revue de la normes en vigueur (voir point II ci-dessus), le conseil d'administration de PEFC France du 10 décembre 2020 a pris les décisions suivantes quant au principe de lancement d'un processus de révision et à son périmètre :

- Confirmation du principe du lancement du processus de révision ;
- Périmètre de la révision : les travaux du Forum porteront sur la révision du standard de gestion forestière durable pour la France – ST1003.
- Nature de la révision : révision périodique normale.

3) Etablissement des documents préparatoires – base documentaire

Sur délégation du conseil d'administration de PEFC France, le Bureau du 9 et du 16 février 2021, a validé les éléments documentaires suivants nécessaire au lancement du processus :

- Les éléments d'invitation (courrier officiel d'invitation, formulaire d'inscription, note de présentation du processus)
- La liste des personnes et organisations à inviter au Forum
- La composition du Forum établi à la suite de l'examen et de l'acceptation des candidatures reçues
- Les outils méthodologiques :
 - o Grilles méthodologiques : support de travail comportant sous une forme consolidée et exhaustive toute l'information utile et de base nécessaire aux échanges, issue des différents documents du dossier préparatoire - ST 1003-1 - Grille méthodo Analyse réglementaire Mise en œuvre
 - o Matrice de développement de la norme : document « canevas » / « squelette » de la future norme comportant pour chaque critère international - PEFC/FR ST 1003-1:20XX - Matrice préparatoire de développement de la norme et PEFC/FR ST 1003-2:20XX - Matrice préparatoire de développement de la norme
 - o Guide de rédaction : recommandations pour la rédaction des nouvelles règles PEFC de gestion forestière durable pour la France / objectifs et orientations pour les rédacteurs du Forum et de ses groupes de travail pour la formalisation de la nouvelle norme de gestion forestière durable PEFC pour la France - ST 1003 - Guide de rédaction
- Les documents du dossier préparatoire pour le Forum (ensemble des documents qui serviront de base de travail au Forum et issus pour partie des travaux préparatoires menés sur l'année 2020) :
 - o 1 – La procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD
 - o 2 - Les éléments de contexte pour la révision des standards français de gestion forestière durable pour la France / ST 1003 - Note de présentation révision règles GFD PEFC 2021

- 3 – Le calendrier prévisionnel de révision / ST 1003 - CALENDRIER REVISION STANDARDS FRANCAIS PEFC 2022-2027
- 4 – Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable dans leur version originale en anglais / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements
- 4 bis - Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable traduits en français / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements -TRADUCTION FR
- 5 - Les standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine / PEFC-FR-ST-1003-1-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-france-metropolitaine
- 5 bis - Les standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française / PEFC_FR-ST-1003-2_2016-Règles-de-la-gestion-forestière-durable-Guyane-française
- 5 ter - Les standards français de gestion forestière durable pour la récolte du liège / PEFC-FR-ST-1003-3-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-recolte-du-liege
- 6 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences de réglementaires.
- 6 bis - L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences de réglementaires.
- 7 – L’analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable avec les lois et réglementations françaises / ST 1003-1 – Analyse de conformité réglementaire
- 8 – Le bilan de mise en œuvre du ST 1003-1 - règles de GFD pour la France (comportant les thématiques de travail pouvant être abordées dans le cadre de la révision, l’analyse des retours d’expériences collectés, l’analyse des écarts constatés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle précédent, la synthèse des travaux préparatoires à la révision menés en amont du lancement du processus (consultation, et groupes de travail dédiés notamment) / ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France
- 9 – Le document de recommandations pour un cadre et des principes de travail en commun au sein du Forum / - ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun
- 10 - ST 1003 - Recommandations chambre consultative au Forum
- 11 - ST 1003 – Composition du Forum

4) Identification / cartographie des parties prenantes

Dans le cadre de l’étape de préparation du processus de révision, le conseil d’administration de PEFC France a procédé à une cartographie des parties prenantes afin d’identifier tous les acteurs pertinents c’est-à-dire ayant un intérêt dans les objectifs et la portée des activités de développement et de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC.

Le conseil d’administration du 10 décembre 2020 a donné délégation au Bureau de PEFC France de suivre la finalisation de cette cartographie et de la valider.

On entend par acteur pertinent, toute partie prenante répondant aux critères suivants :

- Ayant un intérêt dans les objectifs et la portée des activités de développement/ révision des standards français de gestion forestière durable ;
- Et/ou ayant un lien direct ou indirect avec la forêt et la filière forêt-bois en France métropolitaine et/ou en France d’outre-mer, sur le plan national, régional ou local ;
- Et/ou ayant une expertise en la matière ;
- Et/ou ayant un intérêt dans l’objet des standards (partie prenante au sens général) ;
- Et/ou dont la participation est essentielle aux résultats du travail d’élaboration des standards (partie prenante clé) ;
- Et/ou est affectée au sens où elle est susceptible de subir un changement direct dans ses conditions de vie et/ou de travail suite à la mise en place des standards révisés, ou est susceptible d’être utilisatrice des standards de gestion forestière durable et qui, par conséquent, est soumise aux exigences desdits standards. Les parties prenantes affectées doivent être représentées dans une proportion appropriée au sein du Forum ;
- Et/ou est susceptible d’influencer la mise en œuvre des standards.

Pour identifier les parties prenantes pertinentes et assurer la représentation la plus complète possible des différentes catégories d'intérêts, le Conseil d'administration de PEFC France s'est appuyé sur les 8 groupes majeurs définis par l'Agenda 21 de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de Rio de Janeiro de 1992 :

1. Propriétaires et gestionnaires forestiers
2. Entreprises, commerce et industries (hors derniers maillons prescripteurs)
3. Prescripteurs privés et publics : distributeurs, aménageurs, maîtres d'ouvrage (promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités, Etat, etc.)
4. Communautés scientifiques centres de recherche
5. Usagers : populations locales regroupées en associations, randonneurs, chasseurs, associations d'usagers de la forêt en général
6. Associations environnementales / ONG
7. Associations de consommateurs
8. Travailleurs et syndicats

Note :

Le groupe 9 « femmes » n'a pas été retenu comme pertinent pour établir la cartographie, car jugé discriminatoire et parce que la parité entre les sexes n'est pas problématique en France.

PEFC France a ajouté un 9ème groupe d'observateurs à cette liste, comprenant toutes les parties prenantes n'entrant pas dans les 8 autres groupes (ministères et organismes certificateurs notamment).

Pour chaque groupe, le Bureau de PEFC France (sur délégation du conseil d'administration) a cherché à identifier les enjeux clés, les parties prenantes clés et les moyens de communication les plus appropriés, et fixe des objectifs concernant la participation des parties prenantes clés.

Dans le cadre de ce recensement des acteurs pertinents, il a été porté une attention particulière à l'identification des parties prenantes affectées, clés et désavantagées, les besoins et les contraintes relatives de leur participation ainsi que les actions à mettre en œuvre pour répondre à ces besoins et atténuer ces contraintes, mais aucune partie prenante désavantagée n'a été identifiée.

Ce travail a permis d'aboutir à une cartographie 227 parties prenantes, qui a été validée par le Bureau de PEFC France du 16 février 2021 (sur délégation du conseil d'administration) : CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES EN ANNEXE 1

A noter :

L'identification des parties prenantes a été complétée ensuite à la suite d'un second travail de cartographie effectuée avec l'aide de l'ONF Guyane et qui a permis d'identifier un certain nombre de parties prenantes additionnelles clés concernant la Guyane, postérieurement au lancement du Forum et qui ont été intégrées en cours de processus. (voir point 2) ci-dessous).

Chaque partie prenante identifiée dans la cartographie (sauf les quelques-unes pour lesquelles il n'a pas été possible d'identifier un contact pertinent) a été individuellement invitée à présenter sa candidature pour intégrer le Forum PEFC de révision des standard français de gestion forestière durable – Voir chapitre III ci-dessous – Invitation des parties prenantes.

IV. ETAPE DE LANCEMENT - ANNONCE PUBLIQUE ET INVITATION DES PARTIES PRENANTES

1) Annonce publique du lancement du processus de révision – 3 mars 2021

L'annonce publique du lancement de la révision des standards français de gestion forestière durable PEFC a été faite le 3 mars 2021 via les différents canaux de communication suivants, afin de fournir une information la plus large possible sur le processus auprès de toutes les catégories de parties prenantes :

- Un article sur le site internet de PEFC France Lancement révision standards GFD PEFC France _ PEFC : <https://www.pefc-france.org/articles/pefc-france-lance-la-revision-de-ses-standards-de-gestion-forestiere-durable/>
- La mise en place d'une page dédiée à la révision sur le site internet PEFC France : <https://www.pefc-france.org/tout-savoir-sur-la-revision-des-regles-de-gestion-forestiere-durable-pefc-pour-la-france/> (mise à jour au fur et à mesure de l'avancement du processus)
- Communiqué de presse de l'annonce publique du lancement de la révision : https://www.pefc-france.org/media/2017/08/PEFC_Communiquee%CC%8C-de-presse-annonce-publique-1.pdf
- POST FACEBOOK 03.03.2021 : [Facebook du 03.03.2021](#)

- POST LINKEDIN 03.03.2021 [LinkedIn du 03.03.2021](#)
- POST LINKEDIN 08.03.2021 [LinkedIn du 08.03.2021](#)
- POST TWITTER 03.03.2021 [Twitter du 03.03.2021](#)
- POST TWITTER 08.03.2021 [Twitter du 08.03.2021](#)

Chacun de ces contenus comportait les éléments suivants (ou un lien vers un autre contenu comportant lesdits éléments) :

- Le lien vers une explication sur le processus de révision du standard dans un document de proposition : note de présentation du processus / <https://www.pefc-france.org/media/2021/03/Note-de-pre%CC%81sentation-re%CC%81vision-des-re%CC%80gles-GFD-PEFC-2021.pdf> ;
- Le lien vers la procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD : <https://www.pefc-france.org/media/2021/03/Proce%CC%81dure-de-de%CC%81veloppement-de-revue-et-de-re%CC%81vision-des-standards-franc%CC%A7ais-de-GFD.pdf>
- Une information sur les possibilités de participation offertes aux parties prenantes ;
- L'invitation publique à se porter candidat pour participer au Forum et la date limite pour présenter sa candidature ;
- Le lien vers le formulaire de candidature : <https://www.pefc-france.org/media/2021/03/Formulaire-de-candidature-Forum-PEFC-2021.pdf>
- L'appel à commentaire sur la portée et le processus d'élaboration des standards, ainsi qu'une information sur les modalités à suivre à cet effet : <https://www.pefc-france.org/avis/>

A l'issue de cette annonce publique :

- PEFC France n'a reçu aucun commentaire sur la portée et le processus d'élaboration des standards ;
- PEFC France a reçu cinq candidatures spontanées pour intégrer le Forum.

2) Invitations des parties prenantes cartographiées

L'annonce publique doit se faire également par communication directe auprès des parties prenantes identifiées. C'est pourquoi chaque partie prenante identifiée dans la cartographie (sauf les quelques-unes pour lesquelles il n'a pas été possible d'identifier un contact pertinent) a été individuellement invitée à présenter sa candidature pour intégrer le Forum PEFC de révision des standard français de gestion forestière durable.

Ces invitations ont été faites dans le respect des prescriptions du CA du 10 décembre 2020 :

- Privilégier les organisations représentatives / sectorielles plutôt que les entreprises individuelles ou les organisations locales quand elles sont par ailleurs représentées au niveau national ;
- En cas d'invitation d'une organisation individuelle, la direction exécutive PEFC France a dû identifier et inviter son organisation sectorielle de rattachement et l'intégrer dans la cartographie.

Cette invitation été adressée le 4 mars 2021 par un e-mail comprenant les éléments suivants :

- Un courrier officiel d'invitation ;
- Une note de présentation révision règles GFD PEFC 2021 ;
- Un formulaire de candidature Forum PEFC 2021 ;
- La procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD PEFC_FR AD 4001-2021.

Pour présenter leurs candidatures les parties prenantes ont été invitées à compléter le formulaire de candidature prévu à cet effet, et à le renvoyer par e-mail ou par courrier.

Les invitations ont été envoyées dans leur très grande majorité le 4 mars 2021, avec une date limite pour déposer sa candidature fixée au 28 mars 2021. Parallèlement, PEFC France a procédé le 3 mars 2021 à l'annonce publique du lancement de la révision assortie d'un appel à candidature spontanée (communiqué de presse, article sur le site internet et publications sur les réseaux sociaux).

A la suite à l'envoi des invitations, PEFC France a procédé aux relances suivantes :

- 1ère Relance par mail le 17 mars 2021
- 2ème relance par mail le 26 mars 2021
- 3ème relance par mail auprès de certains membres de PEFC France

BILAN :

PEFC France a envoyé 228 invitations à candidater au Forum (dont 23 observateurs et 23 experts mis en copie de l'invitation de leur organisation de rattachement).

PEFC France a reçu 88 candidatures votantes, qui se ventilent ainsi :

- Chambre forêt et sylviculture : 38
- Chambre forêt et marché : 27
- Chambre forêt et société : 23

A ces candidatures votantes, il faut ajouter 27 participants non-votants :

- 9 observateurs
- 10 experts issus principalement des organisations du Groupe 4 (Education et recherche) et de l'ONF
- 8 « autres » (Equipe PEFC France, expert international, consultant)

	INVITATIONS ENVOYÉES	CANDIDATURES SUR INVITATION	CANDIDATURES SPONTANÉES	NB TOTAL DE CANDIDATURES RECUES	VENTILATION CHAMBRE Forêt et sylviculture	VENTILATION CHAMBRE Forêt et marché	VENTILATION CHAMBRE Forêt et société
GROUPE 1 - PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES FORESTIERS ET ENTITES CERTIFIEES UTILISATRICES	49	35	3	38	38	37	0
GROUPE 2 - ENTREPRISES, COMMERCE ET INDUSTRIES (HORS DERNIERS MAILLONS PRESCRIPTEURS)	34	21	2	23	0	23	0
GROUPE 3 - PRESCRIPTEURS PRIVÉS ET PUBLICS : DISTRIBUTEURS, AMENAGEURS, MAITRES D'OUVRAGE (PROMOTEURS, BAILLEURS SOCIAUX, COLLECTIVITES, ETAT, ETC.)	16	4	0	4	0	4	0
GROUPE 4 - COMMUNAUTES SCIENTIFIQUES ET CENTRES DE RECHERCHE / FORMATION	21	11	0	11	0	0	11
GROUPE 5 - USAGERS : POPULATIONS LOCALES REGROUPEES EN ASSOCIATIONS, RANDONNEURS, CHASSEURS, ASSOCIATIONS D'USAGERS DE LA FORET EN GENERAL	10	4	0	4	0	0	4
GROUPE 6 - ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES / ONG	35	6	0	6	0	0	6
GROUPE 7 - ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS	6	1	0	1	0	0	1
GROUPE 8 - TRAVAILLEURS ET SYNDICATS	11	1	0	1	0	0	1
TOTAL CANDIDATS VOTANTS	182	83	5	88	38	27	23
GROUPE 9 - OBSERVATEURS	23	9	0	9			
EXPERTS NON VOTANTS	23	10	0	10			
AUTRES PARTICIPANTS (Equipe PEFC France)	0	7	0	8			
TOTAL NON VOTANTS	46	26	0	27			
TOTAL VOTANTS + NON VOTANTS	228	121	5	115			

A noter : l'identification des parties prenantes a été complétée ensuite à la suite d'un second travail de cartographie en profondeur effectuée avec l'aide de l'ONF en Guyane et qui a permis d'identifier un certain nombre de parties prenantes additionnelles clés concernant la Guyane, postérieurement au lancement du Forum et qui ont été intégrées en cours de processus.

Même si certains de ces acteurs (dont le Grand Conseil Coutumier) avaient été sollicités dans le cadre du premier appel à candidature et n'avaient pas répondu à l'invitation de PEFC France, l'ONF Guyane a fait savoir à PEFC France son inquiétude quant à la non-présence dans la composition du Forum de certains acteurs clés guyanais susceptibles de participer activement et peser dans les futures discussions techniques du Groupe de Travail Guyane : le Grand Conseil Coutumier (populations autochtones), les deux Fédérations guyanaises de chasse (la Fédération des chasseurs de Guyane et l'Association territoriale de chasse de Guyane), et deux associations de loisirs (guides randonnées et Fédération des sports d'eau vive).

Le Bureau de PEFC France a été sollicité pour avis dans ce sens le 12 mai 2021 et n'a pas émis d'opposition pour les inviter (ou les réinviter) à participer. En effet, étant donné que ces parties prenantes paraissaient particulièrement clés pour la Guyane, et au regard de la place importante de la Guyane dans la certification PEFC, le Bureau de PEFC France a jugé important (en lien

également avec les exigences internationales liées à l'importance de déployer des moyens dédiés pour faciliter la participation de certaines parties prenantes peu structurées / défavorisées) de chercher à les intégrer au Forum dans la chambre forêt et société du Forum, bien que la composition du Forum fût déjà arrêtée. Elles ont donc été recontactées dans le courant du mois de mai 2021 et certaines d'entre elles ont intégré le Forum ou son groupe de travail Guyane (voir composition du Forum et composition du GT9 – Guyane).

3) Sélection des candidatures - établissement de la composition du Forum

La sélection des candidatures, et l'affectation de chaque partie prenante retenue dans chacune des trois chambres du Forum ou dans les groupes des experts et observateurs, a été opérée par le Bureau (sur délégation du conseil d'administration du 20 décembre 2020) de manière à assurer une représentation équilibrée entre les différents groupes d'intérêts pertinents, en veillant à l'équilibre entre les chambres constituant le Forum, afin qu'aucun groupe d'intérêts composant ces chambres ne puisse dominer ni être dominé dans le processus.

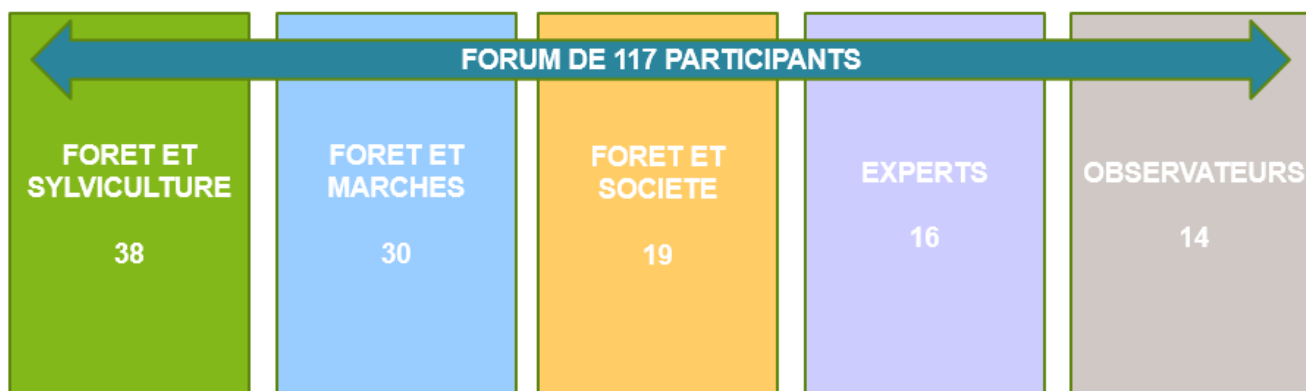
a) Sélection des candidatures

Le Bureau a passé en revue les candidatures et les a affectées à chaque catégorie de parties prenantes du Forum : Chambre forêt et sylviculture, Chambre forêt et marchés, Chambre forêt et société, experts, observateurs.

Toutes les candidatures ont été acceptées. Le Bureau n'a rejeté aucune candidature.

b) Etablissement du Forum

A l'issue de l'examen et de la sélection des candidatures, le Bureau a confié à la direction exécutive d'établir la composition définitive par chambre. La composition suivante a ainsi été formellement validée lors de la réunion de Bureau du 22 avril 2021 – Composition en annexe 2.



Le Forum a été conçu comme lieu permettant l'expression de toutes les sensibilités et problématiques liées à la gestion forestière durable en France. C'est pourquoi il a été constitué de trois chambres, composées de la manière la plus équilibrée possible d'acteurs pertinents sélectionnés (en nombre et en catégorie de parties prenantes), ces acteurs pouvant être des personnes physiques ou morales individuelles, ou des organisations représentatives au niveau national ou local. Chaque organisation de chaque chambre dispose d'une voix dans le Forum.

• Les Trois chambres du Forum :

- **La chambre « Forêt et sylviculture »** composée de parties prenantes en lien direct avec l'écosystème forestier parmi lesquelles :
 - Propriétaires forestiers
 - Gestionnaires forestiers
 - Experts forestiers
 - Pépiniéristes forestiers
 - Entités d'accès à la certification forestière PEFC

- Communautés scientifiques et centres de recherches
- Parcs naturels
- **La chambre « Forêt et marché »** composée de parties prenantes en lien avec le marché parmi lesquelles :
 - Entreprises d'exploitation et de travaux forestiers
 - Entreprises de transformation de la filière forêt-bois-papier
 - Entreprises de négoce
 - Prescripteurs privés et publics : distributeurs, aménageurs, maîtres d'ouvrage (promoteurs, bailleurs sociaux, collectivités, état, etc.)
- **La chambre « Forêt et société »** composée de parties prenantes issues de la société civile et/ou ayant un lien avec la dimension sociétale et environnementale de la gestion forestière durable parmi lesquelles :
 - Organisations de protection de la nature (ONG environnementales notamment)
 - Usagers de la forêt : populations locales regroupées en associations, randonneurs, chasseurs, associations d'usagers de la forêt
 - Travailleurs et syndicats
 - Communautés éducatives
 - Consommateurs
- **Les autres parties prenantes (non votantes) du Forum :**
 - **Le groupes d'experts :**
 - Scientifiques
 - Juristes
 - Sociologues
 - Chercheurs
 - Experts techniques
 - **Le groupe des observateurs :**
 - Pouvoirs publics
 - Organismes publics
 - Organismes d'accréditation
 - Organismes de certification

3) Première information aux membres du Forum

Le 6 mai 2021, chaque partie prenante dont la candidature a été retenue a reçu un e-mail contenant les informations suivantes :

- Confirmation d'inscription au Forum ;
- Information sur la catégorie de parties prenante d'affectation (Chambre forêt et sylviculture – Chambre forêt et marchés – chambre forêt et société – experts - observateurs) ;
- Annonce de la date de la 1^{ère} réunion de Forum (14 et 15 juin 2021) ;
- Tous les documents utiles à la première réunion de Forum et au suivi des travaux :
 - Convocation comprenant l'ordre du jour ;
 - Pouvoir (en cas d'indisponibilité) ;
 - Convocation au 1er Forum PEFC - 14 et 15.06.2021 ;
 - Dossier préparatoire (contenant tous les documents qui serviront de base de travail au Forum) ;
 - Information sur les premières dates de groupes de travail du Forum ;
 - Collecte des informations et photos des membres, experts et observateurs du Forum du Forum pour construction d'un trombinoscope afin que chaque membre du Forum puisse facilement identifier les différentes parties prenantes ;
 - Annonce d'un webinar le 31/05/2023 de présentation des fondamentaux de PEFC et du processus de révision des standards de gestion forestière durable.

V. ETAPES DE CONSTRUCTION

1) Méthodologie de travail en faveur de la co-construction et de l'obtention du consensus

La méthodologie de travail mise en place a eu pour objectif de faciliter la co-construction et les échanges afin de parvenir au consensus entre toutes les parties prenantes.

a) Documents mis à la disposition du Forum en tant que bases de travail :

• Dossier préparatoire :

- 1 – La procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD => *Ensemble des règles qui doivent être respectées pour assurer la conformité du processus de révision des standards français de gestion forestière durable PEFC.*
- 2 - Les éléments de contexte pour la révision des standards français de gestion forestière durable pour la France / ST 1003 - Note de présentation révision règles GFD PEFC 2021 => *Pourquoi ? Comment ? Quoi ? Quand ?*
- 3 – Le calendrier prévisionnel de révision / ST 1003 - CALENDRIER REVISION STANDARDS FRANCAIS PEFC 2022-2027=> *tableau de bord des grandes étapes du processus et leur implémentation dans le temps.*
- 4 – Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable dans leur version originale en anglais / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements
- 4 bis - Les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable traduits en français / PEFC ST 1003 2018 — Sustainable Forest Management – Requirements -TRADUCTION FR
 - ⇒ *4 et 4bis : Socle d'exigences commun à tous les pays membres.*
- 5 - Les standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine / PEFC-FR-ST-1003-1-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-france-metropolitaine
- 5 bis - Les standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française / PEFC_FR-ST-1003-2_2016-Règles-de-la-gestion-forestière-durable-Guyane-française
- 5 ter - Les standards français de gestion forestière durable pour la récolte du liège / PEFC-FR-ST-1003-3-2016-regles-de-la-gestion-forestiere-durable-exigences-pour-la-recolte-du-liege
 - ⇒ *5, 5bis et 5 ter : Règles en vigueur que le Forum doit réviser et qui s'appliqueront ensuite aux opérateurs forestiers dans les forêts certifiées PEFC (propriétaires forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers).*
- 6 – L'analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la France métropolitaine avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-1 - règles GFD France métropolitaine avec les exigences réglementaires.
- 6 bis - L'analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable pour la Guyane française avec les standards internationaux PEFC de gestion forestière durable / ST 1003 - Analyse de conformité ST 1003-2 - règles GFD Guyane avec les exigences réglementaires.
 - ⇒ *6 et 6 bis : identification précise des points à mettre en conformité avec les exigences internationales*
- 7 – L'analyse de conformité des standards français de gestion forestière durable avec les lois et réglementations françaises / ST 1003-1 – Analyse de conformité réglementaire => *positionnement des exigences françaises en vigueur par rapport à la réglementation en vigueur (+ / - / # / =).*
- 8 – Le bilan de mise en œuvre du ST 1003-1 - règles de GFD pour la France (comportant les thématiques de travail pouvant être abordées dans le cadre de la révision, l'analyse des retours d'expériences collectés, l'analyse des écarts constatés lors des contrôles effectués auprès des participants à la certification PEFC au cours du cycle précédent, la synthèse des travaux préparatoires à la révision menés en amont du lancement du processus (consultation, et groupes de travail dédiés notamment) / ST 1003 - Bilan de mise en œuvre ST 1003-1 - règles de GFD pour la France => *retour d'expérience consolidé de ceux qui ont contrôlé l'application des exigences PEFC sur le terrain au cours des 5 dernières années.*
- 9 – Le document de recommandations pour un cadre et des principes de travail en commun au sein du Forum / - ST 1003 - Fonctionnement du Forum - Fondamentaux pour un cadre de travail en commun => *les valeurs partagées et la charte de travail et de réflexion en commun du Forum.*
- 10 - ST 1003 - Recommandations chambre consultative au Forum => *Pistes de réflexions et de recommandations concernant les thématiques prioritaires identifiées par un panel de parties prenantes en lien avec les règles de gestion forestière durable PEFC.*

- 11 - ST 1003 – Composition du Forum => *les organisations par chambre, les experts, les observateurs participants et les personnes ressources.*
- **Trombinoscope des parties prenantes membres du Forum :**
 - Objectif : permettre aux participants de s'identifier facilement mutuellement.
 - Infos disponibles :
 - Présentation de chaque organisation membre ;
 - Présentation et photo du représentant de chaque organisation membre et de son suppléant
- **Outils de construction de la norme :**
 - Grilles méthodologiques : support de travail comportant sous une forme consolidée et exhaustive toute l'information utile et de base nécessaire aux échanges, issue des différents documents du dossier préparatoire. Il s'agit pour chacun des six grands critères du standard international de référence de renseigner les informations correspondantes suivantes :
 - La ou les exigence(s) du standard français en vigueur correspondante(s) et/ou l'identification des exigences manquantes
 - L'information sur la conformité de l'exigence française correspondante avec la réglementation française
 - L'information sur le retour d'expérience des EAC sur l'application de l'exigence française correspondante
 - Les résultats des contrôles effectués par les EAC
 - Une information sur le critère international correspondant
 - Matrice de développement de la norme : document « canevas » / « squelette » de la future norme comportant pour chaque critère international : les thèmes associés, les enjeux nationaux et internationaux relatifs à ces différents thèmes, les points du standard français correspondants => Document complété par les groupes de travail et par le Forum au fur et à mesure des travaux afin de construire la norme dans le cadre des échanges des différentes réunions de travail.
Objectifs :
 - Faire prendre conscience dès le début que le forum se réunit pour rédiger une norme ;
 - Construire et suivre la construction de la norme au fur et à mesure des travaux ;
 - Permettre en temps réel de suivre les avancées des travaux ;
 - ET permettre ainsi d'assurer une cohérence d'ensemble.
 - Guide de rédaction : recommandations pour la rédaction des nouvelles règles PEFC de gestion forestière durable pour la France / objectifs et orientations pour les rédacteurs du Forum et de ses groupes de travail pour la formalisation de la nouvelle norme de gestion forestière durable PEFC pour la France.

b) Documents relatifs aux réunions Forum et aux réunions de ses groupes de travail

La Direction exécutive a adressé en temps utile aux membres du Forum avant chaque réunion plénière ou de groupe de travail :

- Une convocation écrite comportant l'ordre du jour et toutes les informations pratiques ;
Note : La direction exécutive a veillé par des relances écrites et téléphoniques à encourager proactivement la participation de toutes les parties prenantes afin d'assurer pour chaque réunion (et particulièrement pour les réunions de Forum) la plus large participation possible.
- Pour les réunions plénières du Forum : un pouvoir de représentation à retourner pour les parties prenantes excusées
- Les documents préparatoires nécessaires (notamment la dernière version du projet de standards en cours de révision)
- Le compte-rendu de la réunion précédente faisant état de la liste des présents et de la synthèse des débats
- Le cas échéant une présentation PowerPoint associée au compte-rendu.

c) Cadre de travail adopté par le Forum des 14 et 15 juin 2021

- Election d'une présidente du Forum issue de la sphère scientifique et éducative - personnalité neutre extérieure à la filière forêt-bois-papier : Meriem Fournier, Présidente du centre INRAE du Grand Est à Nancy (INRAE : Institut national de la recherche agronomique).
- Des principes de travail adoptés par le Forum par un vote d'adhésion lors de sa réunion de lancement de juin 2021 :

- Une charte de bonne conduite des échanges constructifs au service de la gestion durable de la forêt ;
 - Mettre en place un cadre favorable aux échanges (identifier les attentes à l'égard de la forêt PEFC de la part des parties prenantes, rendre les échanges accessibles à tous les participants, identifier les objectifs finaux (un système crédible, partagé et porté par tous) ;
 - Capitaliser sur l'existant (connaissances, retours d'expérience, succès, savoir-faire) et prioriser les enjeux => partage d'une base de travail commune ;
 - Adopter des approches multiples (pragmatiques, multifonctionnelles, concertées, collectives, inclusives, à long terme, fondées sur l'amélioration continue) ;
 - Principe de prise de décision : concertation et recherche du consensus.
- Une proposition méthodologique de travail partagée :
- Forum préparatoire sur les définitions ;
 - Constitution et réunions des neuf groupes de travail thématiques ;
 - Réunions plénières du Forum.

d) Des règles de fonctionnement du Forum issues de la procédure de révision - PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD

- Les décisions du Forum doivent être prises de façon consensuelle. Les retours d'information et d'expérience ainsi que les avis de tous les participants doivent être étudiés de manière ouverte et transparente, et les suites données à ces considérations doivent être documentées (dans les comptes-rendus de réunion à minima). Pour ce faire, tous les moyens nécessaires doivent être mis à la disposition de ses membres pour leur permettre de contribuer efficacement à la révision du standard, (documents de travail, réunion, groupes de travail, ateliers, consultation écrite, ...)
- Le contenu des débats et des travaux au sein du Forum sont systématiquement rapportés dans des comptes rendus de réunion remis aux membres et restituant notamment les différentes opinions exprimées
- Le Forum doit être en mesure de prouver que les standards ont été approuvés par consensus avant leur adoption officielle par l'Assemblée Générale Extraordinaire de PEFC France. Pour ce faire, la Direction exécutive a veillé à mettre à la disposition des membres du Forum, les différentes versions de tous les comptes-rendus de réunion, des différents documents de travail, et de toutes les versions successives du projet de standards.
- Afin de parvenir à un consensus, le Forum peut utiliser notamment les procédés alternatifs suivants afin de s'assurer qu'il n'existe pas d'opposition : une réunion en face à face comprenant un vote oral « oui/non », un vote à mains levées « oui/non », une déclaration de la Présidence sur l'absence d'opposition exprimée, un vote formel à bulletin secret, une réunion par conférence téléphonique ou visioconférence comprenant un vote oral « oui/non », une consultation des membres par e-mail comprenant un bulletin de vote ou un serveur de vote permettant d'exprimer son accord ou son opposition permettant aux membres de fournir une réponse écrite, ou une combinaison de ces procédés, ou tout autre procédé qu'il juge pertinent. Le choix du procédé est effectué au cas par cas, par consensus entre les participants, à défaut par la Présidente du Forum, et à défaut par le Président de séance dans les groupes de travail.
- En cas d'opposition forte sur des questions majeures, les processus suivants sont mis en œuvre afin de trouver un consensus :
 - Discussion et négociation additionnelle au sein du Forum ;
 - Discussion et négociation entre les parties concernées ou dans un groupe de travail spécifiquement créé à cet effet ;
 - => *Sur le sujet des coupes rases et de la transformation / conversion, le Forum a mis en place les travaux additionnels suivants qui ont permis de tendre vers un compromis sur ces sujets : ateliers en groupe restreint et visite de terrain (voir plus loin pour détail).*
 - Organisation d'autres consultations publiques (le cas échéant) afin d'obtenir de nouvelles informations permettant de régler les points d'opposition et d'atteindre le consensus.
- Si l'unanimité ne peut être trouvée sur un sujet à l'issue de la mise en œuvre des procédés alternatifs ci-dessus, alors une proposition est considérée comme issue d'un consensus lorsque les trois chambres s'accordent à la majorité des 2/3 dans chacune d'elles. Sont pris en compte les suffrages exprimés des membres présents ou représentés. Le Forum

peut délibérer à condition que les deux tiers au moins des membres soient présents ou représentés, chacune des chambres étant représentée. Chaque membre du Forum peut se faire représenter par un autre membre dudit Forum.
Note : Un vote majoritaire ne peut l'emporter sur une opposition forte relative à une question majeure afin de parvenir à un consensus.

- Chaque membre du Forum dispose d'une voix.
- En cas de conflit grave au sein du Forum, bloquant complètement son action, le sujet est traité en dernier recours par un comité de conciliation => *Le Forum n'a pas eu besoin d'activer le comité de conciliation.*
- **La Présidente du Forum, garante de l'obtention du consensus :** La Présidente du Forum, en liaison avec le Forum et la Direction exécutive de PEFC France, a la charge de s'assurer que les conditions d'obtention du consensus sont remplies pour permettre d'enclencher l'étape de consultation publique sur la version finale du Document du Forum.

2) Les réunions de Forum de la phase de construction

a) Forum de lancement des 14 et 15 juin 2021

- Présentation générale du processus de révision (Contexte et objectifs, résultats attendus / livrables, calendrier indicatif de travail) ;
- Présentation du contenu du dossier préparatoire envoyé à tous les participants ;
- Election du / de la Président.e du Forum ;
- Désignation du rédacteur / secrétaire de séance pour les comptes-rendus de l'ensemble des réunions plénières et des groupes de travail ;
- Présentation de la liste des participants ;
- Présentation de la proposition méthodologique de travail et des outils associés ;
- Mise en place, constitution et planification des groupes de travail ;
- Planification de la deuxième réunion de Forum (et présentation des résultats attendus de cette 2ème réunion)

b) Deux sessions de Forum sur les définitions les 28 et 29/06/2021 et les 08 et 09 /07/2021

Objectif : élaboration des définitions des termes et notions clés sur lesquelles les groupes de travail du Forum pourront s'appuyer en tant que base de travail partagée pour l'élaboration du nouveau standard de gestion forestière durable PEFC pour la France.

Ces deux sessions de Forum ont permis d'aboutir à un document de travail « Avancement travail de définitions des termes à enjeux » reprenant, terme par terme, les éléments de définition ayant fait l'objet de consensus lors des discussions, ainsi que les différentes options proposées dès lors qu'il n'y avait pas de consensus.

Ce travail a été complété par une consultation sur les définitions du 23 juillet 2021 au 17 septembre 2021 :

- Mise en place d'un Google form pour identifier et prioriser les termes additionnels encore à définir ;
- Consultation sur les termes déjà définis des précédents travaux.

32 contributions ont été envoyées par le Forum qui ont permis d'établir une seconde version du document sur les définitions « Définition – termes PEFC – suite consultation 20.07.2021 » avec tous les amendements et corrections proposées, et qui a servi de base de travail au Forum et à ses groupes de travail ensuite.

c) Forum « Point d'étape » du 12/07/2022

- Présentation des étapes passées, en cours et à venir ;
- Présentation du projet de matrice dans sa dernière version et échanges. A noter : le sujet de la coupe rase est ressorti comme particulièrement sensible et a suscité beaucoup de débats et d'opinions contradictoires. C'est pourquoi il a été demandé à PEFC France de faire une proposition de méthode pour avancer sur ce sujet (voir point sur les ateliers coupes rases ci-dessous).

Dans la suite cette réunion, une consultation écrite a été organisée du 27/07/2022 au 15/09/2022 pour permettre aux membres du Forum d'envoyer leurs propositions d'évolution de la rédaction sur tous les points encore en suspens dans la

matrice (points encore à discuter ou ne faisant pas consensus à l'échelle des groupes). Un formulaire a été mis à disposition pour ce faire.

PEFC France a reçu 23 contributions écrites (dont certaines postérieurement 15/09/2022 ou antérieurement au 27/04/2022), et qui ont permis d'alimenter la rédaction des projets de normes sur les points qui restaient encore en suspens à la suite du Forum du 12/07/2022 et de proposer une nouvelle version au Forum.

d) Forum du 30/11/2022

- Présentation de la dernière version des projets de normes issus des groupes de travail et autres travaux menés pour aboutir à un consensus (voir ci-dessous), et échanges
- **Validation des projets de norme pour mise en consultation publique par un large consensus :**
 - o 61 organisations sur les 68 présentes ou représentées à cette réunion se sont prononcées en faveur de la mise en consultation publique de la dernière version de projets de normes validées en séance ;
 - o Une opposition (mais non significative) de Canopée au motif qu'elle n'était pas en accord avec la définition trop large des peuplements pauvres et vulnérables proposés dans le projet de standard.
 - o Six abstentions :
 - ✓ France Nature Environnement – FNE : pour les mêmes raisons que l'abstention de Canopée.
 - ✓ Fédération des parcs naturels régionaux : réserves sur le traitement proposé des enjeux paysagers et des zones forestières à haute valeur écologique.
 - ✓ Chambre du Peuplier : Annexe Arbres Hors Forêt : rédactions trop imprécises sur certains points et difficile d'évaluer l'impact potentiel sur la populiculture et les arbres hors forêts.
 - ✓ Conseil national du peuplier : pour les mêmes raisons que la Chambre du peuplier.
 - ✓ Syndicat des Industriels Français de l'Emballage Léger en bois – SIEL : pour les mêmes raisons que la Chambre du peuplier.
 - ✓ Fédération nationale des chasseurs : n'a pas le mandat pour valider les modifications relatives à la chasse opérées en séance.

3) Les réunions de groupes de travail du Forum

Il y a eu 25 réunions des 9 groupes de travail thématiques de juillet 2021 à décembre 2022 – voir tableau résumé pour le détail des réunions. Ces réunions se sont tenues à chaque fois sur une demi-journée en visioconférence.

Objectifs : Examen des points du standard en vigueur de gestion forestière durable PEFC pour la France métropolitaine, en lien avec les thématiques respectives de chaque GT et les enjeux associés, afin de faire des recommandations au Forum sur leur révision (ou le cas échéant sur leur suppression et/ ou sur la rédaction de points additionnels), et permettre de construire progressivement, dans la concertation, les projets de standards qui ont été régulièrement soumis à l'examen et aux échanges du Forum en réunions plénière.

A noter :

- Pour le groupe de travail 9 sur la Guyane, l'équipe de PEFC France et la présidente du Forum se sont déplacés en Guyane du 13 au 17 décembre 2022 pour aller à la rencontre des parties prenantes locales, mesurer et visualiser les enjeux forestiers sur le terrain, prendre en compte les thématiques et spécificités propres à la Guyane, et coconstruire au plus près du niveau local les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC pour la Guyane.
- Pour le groupe de travail 8 sur l'arbre hors forêt, deux journées de test pilote sur le terrain ont été organisées le 26/01/2023 et le 11/04/2023, en complément des réunions groupes de travail. Les résultats ont été pris en compte dans la nouvelle de projet de standard remise au Forum du 21 avril 2023 (Annexe 1 : Mise en œuvre dans les espaces agroforestiers (arbres hors forêt)).

4) Traitement des sujets spécifiques faisant l'objet d'oppositions afin de trouver un consensus et lever les derniers freins

a) Sujet de la transformation

- **Contexte** : à l'issue des travaux du GT 1 (et du sous GT1 sur la transformation), il n'y avait pas encore consensus sur les sujets suivants en lien avec la transformation :
 - Définition de la transformation et les définitions associées (forêt dégradée, peuplements pauvres, vulnérables ou déperissants, ...)
 - Critères de qualification de la transformation
 - Exceptions et situations justifiant la transformation
- **Travaux additionnels** :
 - Les 25, 26 et 27/04/2022 : trois journées de terrain ont été organisées en Limousin / Berry / Sologne avec la coopérative forestière Unisylva, les Parcs naturels régionaux et Réserves naturelles de France pour réfléchir et objectiver, sur la base de cas concrets, le sujet de la transformation.
 - 21 juin 2022 : Organisation d'un groupe de travail restreint sur la transformation pour permettre aux parties prenantes clés sur le sujet de se concerter et d'avancer dans la réflexion et la recherche du consensus.
- **Bilan** :
 - Accord sur le besoin d'un outil de diagnostic pratique et accessible à la fois pour les gestionnaires/propriétaires permettant de lister les points de vérification, et de rationaliser le sujet.
 - Nouvelle proposition rédactionnelle qui a été partagée avec le Forum du 30 novembre 2022.

b) Sujet des coupes rases et thématiques connectées (transformation, sensibilité paysagère, zone forestière à haute valeur écologique)

- **Contexte** : à l'issue des travaux du GT 1 (et du sous GT1 sur les coupes rases), il n'y avait pas encore consensus sur les sujets suivants :
 - Principe même de l'autorisation de la coupe rase
 - Les critères de justification de la coupe
 - Les seuils de coupe rase
 - Les niveaux d'enjeux sur le sujet : enjeux sociétaux, enjeux d'auditabilité, enjeux de crédibilité de PEFC, enjeux politiques (vs scientifiques)

- **Travaux additionnels** :

Mise en place d'un sous-groupe de travail « politique » composé des parties prenantes clés sur ces sujets, qui s'est réuni au cours de trois sessions (21/10/2022, 04/11/2022, 15/11/2022 en présentiel à Paris) pour trouver un consensus sur ce sujet :

- Enjeux sur le sujet : enjeux sociétaux, enjeux d'auditabilité, enjeux de crédibilité de PEFC, enjeux politiques (vs scientifiques)
- Les critères de justification de la coupe
- Les seuils de coupe
- Thématiques connectées : transformation, sensibilité paysagère, zone forestière à haute valeur écologique

PEFC France s'est fait accompagner d'un consultant en concertation territoriale qui a animé les ateliers par une méthodologie spécifique destinée à faciliter l'obtention d'un consensus.

- **Bilan** :

Les travaux ont permis d'aboutir à une proposition réactionnelle tentant de concilier les différentes positions exprimées d'une manière qui pourrait être acceptable pour l'ensemble des organisations membres du Forum. Cette proposition a été présentée au Forum du 30/11/2022, qui l'a discutée et amendée, et l'a validée pour être mise en consultation publique (voir point ci-dessous – Forum du 30/11/2022).

5) Autres travaux

- 10/06/2021 et 14/10/2021 : groupes de travail sur l'annexe pour la gestion forestière des suberaies / liège.
- 2 journées sur le terrain de test pilote de l'annexe sur l'arbre hors forêt le 26/01/2023 et le 11/04/2023.

Les résultats ont été pris en compte dans la nouvelle de projet de standard remise au Forum du 21 avril 2023 (Annexe 1 : Mise en œuvre dans les espaces agroforestiers (arbres hors forêt)).

VI. ETAPE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Du 5 janvier au 6 mars 2023, PEFC France a lancé une consultation publique de 60 jours sur le projet de nouveaux standards proposés par le Forum du 30 novembre 2022.

Objectif : Permettre à toute personne et organisation, publique ou privée, de faire des commentaires et propositions d'amélioration sur le projet de nouvelles règles de gestion forestière durable PEFC, élaborées par le Forum, pour la France métropolitaine et la Guyane française.

1) Dispositif de lancement et d'annonce mis en place

- Mails d'information aux membres de PEFC France, aux membres du Forum, et aux parties prenantes non-membres du Forum identifiées dans la cartographie établie dans le cadre de la phase de préparation, comprenant :
 - o Un lien vers l'article dédié sur le site internet de PEFC France
 - o Une vidéo explicative de la Présidente du Forum : <https://youtu.be/OO5fNVwFsPo>
 - o Une présentation du processus de consultation publique et des principales évolutions proposées des règles de gestion forestière durable PEFC pour la France : <https://www.pefc-france.org/media/2023/01/Pre%CC%81sentation-pour-lancement-de-la-consultation-publique.pptx-1.pdf>
 - o Le projet de normes soumis à consultation publique (document du Forum)
https://www.pefc-france.org/media/2023/01/PEFC_FR-ST-1003-1_20XX-Matrice-Version-pour-consultation-publique-issue-du-Forum-30.11.2022.docx-1.pdf
https://www.pefc-france.org/media/2023/01/PEFC_FR-ST-1003-2_20XX-Matrice-Version-pour-consultation-publique-issue-du-Forum-30.11.2022.doc-1.pdf
 - o Le formulaire de consultation publique : <https://www.pefc-france.org/media/2023/01/FORMULAIRE-DE-CONSULTATION-PUBLIQUE-1.docx>
- Newsletter d'annonce du lancement de la consultation publique à la base de données de PEFC France (plus de 4000 contacts).
- Communiqué de presse diffusé à la presse spécialisée, collectivités, et scientifique
- Message sur les réseaux sociaux :
 - o Le 04.01.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)
 - o Le 13.01.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)
 - o Le 20.01.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)
 - o Le 27.01.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)
 - o Le 03.02.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)
 - o Le 17.02.2023 sur [LinkedIn](#) / [Twitter](#) / [Facebook](#)

2) Résultats de la consultation publique

PEFC France a reçu 98 contributions (quasiment exclusivement sur le projet de norme pour la France métropolitaine).

Les thématiques principalement adressées sont les suivantes :

- Définitions : coupe rase, zone forestière de haute valeur écologique, peuplement vulnérable, peuplement pauvre, peuplement déperissant, ripisylves, transformation
- Coupes rases et notions de seuils et de cibles associées

- Transformation (et notions associées : peuplement vulnérable, peuplement pauvre, peuplement dépérissant, peuplement dégradé)
- Zones forestières de haute valeur écologique (ZFHVE)
- Produits phytopharmaceutiques (fertilisants, herbicides, insecticides)
- Sensibilité paysagère
- Traitement des menus bois
- Boisement d'écosystèmes non forestiers
- Espèces exotiques envahissantes (notion et liste des espèces concernées)
- Risque incendie
- Maintien des fonctions productives
- Desserte forestière
- Diversité des essences
- Arbres morts ou sénescents
- Chasse et équilibre forêt-faune
- Impacts des activités forestières sur les sols

3) Traitement des contributions reçues

La direction exécutive de PEFC France a établi un rapport de consultation publique comprenant l'intégralité des contributions reçues, réparties par point correspondant du projet de norme et classées en fonction de leur nature.

La direction de PEFC France en collaboration avec la Présidente du Forum a procédé à un pré-traitement des résultats de la consultation publique afin de faciliter le travail du Forum du 21 avril 2023 (en charge d'examiner les résultats de la consultation publique et de décider de la manière de les prendre en compte).

a) Classification des contributions reçues en fonction de leurs natures

Les contributions reçues ont été classées en quatre catégories afin de faciliter leur traitement.

1. Les commentaires généraux soit qui n'appellent pas de traitement particulier, soit qui ont été examinés dans le cadre de la revue des différentes exigences :
 - Un certain nombre de commentaires de satisfaction globale sur le projet de norme proposé ;
 - Quelques commentaires généraux d'insatisfaction au regard des obligations qui pèsent sur le propriétaire ;
 - Quelques-uns également sur l'inquiétude quant à l'auditabilité de certaines exigences et leur manque parfois encore de précision / de caractère opérationnel ;
 - Quelques commentaires de fond trop globaux pour être affectés à un point précis de la norme.
2. Les propositions qui constituent des améliorations éditoriales (précisions juridiques ou techniques, coquilles, etc.) intégrées en tant qu'elles ne touchent pas au fond et apportent des précisions ou des clarifications.
3. Les points non recevables:
 - Trop éloignés du consensus obtenu par le Forum du 30 novembre 2022 ;
 - Non conformes au standard international ;
 - Non conformes à la réglementation.
4. Points touchant au contenu des exigences, pour lesquels des éléments de réponse ont été apportés sur la manière dont il est proposé de les prendre en compte dans la rédaction des exigences, en veillant à rester compatible avec le consensus issu du Forum du 30 novembre 2022. Ces éléments ont été examinés par le Forum du 21 avril 2023 qui a décidé de la manière de les prendre en compte dans la rédaction des exigences.

b) Revue des contributions reçues

PEFC France et la présidente du Forum ont passé en revue tous les commentaires reçus pour :

- Les classer en fonction de leurs natures (voir point ci-dessus) ;

- Proposer au Forum des éléments de réponse à apporter aux commentaires, sur la manière de le prendre ou non en compte ;
- Intégrer dans le projet de norme les propositions de modifications rédactionnelles alternatives :
 - o Issues des commentaires de catégorie 4 : amendements touchant au fond mais restant compatibles avec le consensus issu du Forum du 30 novembre 2022 ;
 - o Issues des commentaires de catégorie 2 : améliorations éditoriales (précisions juridiques ou techniques, coquilles, etc.) ne touchant pas au fond et apportant des précisions ou des clarifications

=> Ces éléments ont été intégrés au rapport de consultation publique adressé au Forum en amont de la réunion du 21 avril 2023 qui avait notamment pour objet d'examiner les résultats de la consultation publique.

4) Examen des résultats de la consultation publique par le Forum du 21 avril 2023 et suites

Le rapport de consultation publique a été transmis au Forum en amont de sa réunion du 21 avril 2023 qui avait pour objet de :

- Examiner les contributions reçues et leur pré-traitement proposé par le Direction exécutive et la présidente du Forum ;
- Décider de la manière de les prendre en compte, afin de valider consensuellement les normes qui seront ensuite soumises à la phase d'approbation puis à l'expertise internationale de conformité.

A l'issue de cette réunion, le rapport de consultation publique a été complété avec l'information sur les changements induits par les éléments de la consultation publique pris en compte par le Forum. A l'issue de la phase d'approbation par les instances de PEFC France (voir point ci-dessous), il a été publié sur le site internet de PEFC France et adressé aux contributeurs (hors membres du Forum qui ont eu déjà eu l'information dans le cadre de la réunion du 21 avril 2023).

VII. ETAPE D'APPROBATION

1) Approbation par le Forum – Voté électronique

Il avait été prévu de valider les standards dans le cadre du Forum du 21 avril 2023, mais dans la mesure où le temps passé au vote aurait limité significativement le temps laissé aux participants pour discuter et s'accorder sur l'ensemble du référentiel, le Forum a unanimement décidé de consacrer l'intégralité de la réunion à l'examen du projet de norme et de valider le texte ultérieurement par vote électronique. Cette méthode permettant aussi aux parties prenantes de disposer de plus de temps pour prendre le temps de relire les documents sereinement avant de les approuver.

Il a également été décidé par le Forum que le vote se ferait dans la même configuration que celle de la réunion du 21 avril : ainsi, seules ont pu voter les personnes présentes en séance le 21 avril 2023 incluant les pouvoirs qu'elles avaient éventuellement reçus.

Objectifs :

- Qualification du consensus du consensus sur le contenu des projets de standards soumis au vote, en conformité avec les règles de la procédure de révision / PEFC_FR AD 4001-2021 - Procédure de développement de revue et de révision des standards français de GFD
- Validation du document final qui a ensuite été soumis à l'approbation de l'assemblée générale de PEFC France puis à l'expertise internationale de conformité.

Le vote à distance du Forum (par l'outil de vote en ligne POLYAS), organisé du 27/04/2023 au 10/05/2023 dans la même configuration que la séance du 21/04/2023, a permis d'approuver par un large consensus les nouveaux standards français de gestion forestière durable pour la France et la Guyane, avec 90% de votes exprimés favorables, toutes chambres confondues.

2) Approbation par les instances de PEFC France le 16 juin 2023

Le conseil d'administration de PEFC France du 16 juin 2023 :

- A donné un avis favorable à l'approbation les nouveaux standards français de gestion forestière durable pour la France et la Guyane.

- A validé le présent Rapport de développement qui décrit le processus de révision mis en œuvre, pour prouver sa conformité avec la procédure de révision et permettre l'adoption du document final par l'assemblée générale de PEFC France.

L'assemblée générale extraordinaire de PEFC France du 16 juin 2023 a approuvé les nouveaux standards français de gestion forestière durable pour la France et la Guyane.

VIII. ETAPES DE PUBLICATION

Le 19 juin 2023, la direction exécutive de PEFC France a envoyé aux membres PEFC France les documents suivants :

- Le document final formellement approuvé par l'AGE du 16/06/2023 ;
- Le rapport de développement validé par le CA du 16/06/20232 ;
- Le rapport de consultation publique complété avec l'information sur les changements induits par les éléments de la consultation publique pris en compte par le Forum.

Le 19 juin 2023, la direction exécutive de PEFC France a envoyé aux membres du Forum les documents suivants :

- Le document final formellement approuvé par l'AGE du 16/06/2023 ;
- Le rapport de consultation publique complété avec l'information sur les changements induits par les éléments de la consultation publique pris en compte par le Forum.

Le 21 juin 2023, la Direction exécutive de PEFC France a accompli les diligences suivantes :

- Correction des éventuelles erreurs mineures de forme apparaissant dans le document formellement approuvé ;
- Publication du document final formellement approuvé (nouveaux standards français de gestion forestière durable pour la France et la Guyane) sur le site Internet de PEFC France, avec une information sur l'évaluation internationale dont il va faire l'objet ;
- Publication du rapport de consultation publique comprenant les réponses aux contributions ;
- Publication du rapport de développement ;

Le 21 juin 2023 , la Direction exécutive de PEFC France a accompli les diligences suivantes :

- Envoi du document final formellement approuvé à PEFC Council pour évaluation internationale et obtention de la reconnaissance internationale.
- Envoi de la documentation associée : check lists et rapport de développement notamment.

IX. RESUME DES PRINCIPALES EVOLUTIONS DES NOUVEAUX STANDARDS FRANCAIS DE GESTION FORESTIERE DURABLE PEFC ISSUS DU PROCESSUS DE REVISION

1) Forme des documents

- Rédaction sous format de normes HLS (High Level Standard) utilisé par l'ISO, PEFC International, et tous les nouveaux standards de PEFC France.
- Le chapitrage général et le chapitre « exigences opérationnelles » reprennent les mêmes titres que le PEFC ST 1003 :2018 afin de faciliter la lecture et les correspondances entre les standards français et le standard international.
- En lien avec les éléments ci-dessus, les standards français comprennent désormais des exigences permettant de structurer les certifications individuelles. Celles-ci sont pour le moment mises en œuvre uniquement en Guyane Française mais pourraient éventuellement se développer en France métropolitaine.

2) Principales évolutions du PEFC/FR ST 1003-1 :2023, Gestion forestière durable, exigences pour la France métropolitaine

- **Zones forestières de haute valeur écologique** : Nouvelle notion regroupant sous un terme commun des éléments réglementaires (zones de protection forte) et des zones identifiées pour leur besoin de protection ou d'exigences

spécifiques à l'échelle de la propriété (milieux et habitats remarquables, ripisylves, tourbières, mares, zones humides). Ces zones doivent être identifiés par les participants dans le cadre de la planification de la gestion forestière durable. Cette notion permet de simplifier la rédaction des exigences PEFC y faisant référence et apporte une plus grande clarté pour les participants certifiés et les auditeurs internes et externes, en identifiant clairement les exigences spécifiques du standard s'appliquant à ces espaces.

- **Sensibilité paysagère** : Meilleure prise en compte de cette notion complexe à caractériser à travers l'ajout d'une note proposant des éléments indicatifs et objectifs d'appréciation : Périmètre de protection d'un patrimoine bâti inscrit ou classé lorsqu'il y a vision réciproque; Les abords immédiats d'éléments du petit patrimoine vernaculaire, d'objets ou monuments naturels remarquables ou pittoresques ; Sites classés ; Une forte visibilité depuis des points de vue panoramiques répertoriés sur les cartes IGN au 25000^{ème} ; Les peuplements et arbres remarquables ; Les éléments de sensibilité recensés à l'issue de processus de concertation territoriale; Les autres éléments de sensibilité paysagère recensés dans les documents de gestion forestière.
- **Transformation** : Transposition française de la notion de « forest conversion » du PEFC ST 1003 : 2018. La transformation est de manière générale prohibée. Elle ne peut avoir lieu que dans les cas exclusifs ci-dessous, est prohibée dans les zones de protection forte, doit respecter une surface maximale de 5 hectares et faire l'objet d'un diagnostic préalable :
 - Peuplements dégradés, ou,
 - Peuplements déperissants, ou,
 - Peuplements pauvres, ou,
 - Peuplements vulnérables, ou,
 - Peuplements faisant l'objet de dispositifs expérimentaux ou vergers à graines, ou,
 - Ripisylves dégradées ou déperissantes ou nécessitant une restauration écologique.
- **Coupes rases** : Prohibition des coupes rases dans les zones de protection forte et les ripisylves (sauf nécessité de restauration écologique), évolution des surfaces de coupes rases autorisées et intégration d'un diagnostic préalable basé sur les critères de la transformation à partir de certains seuils :
 - En zone de pente supérieure à 30%, ou en zone de forte sensibilité paysagère, les coupes rases doivent respecter une surface inférieure à 2 ha, sauf prescriptions réglementaires plus restrictives ;
 - Dans les autres cas, les coupes rases doivent respecter une surface inférieure à 5 ha sauf prescriptions réglementaires plus restrictives ;
 - Les surfaces peuvent exceptionnellement être dépassées à condition de produire une amélioration justifiée par un diagnostic, et respecter un seuil inférieur à 10 ha (sauf dans certains cas très spécifiques pour les plantations résineuses monospécifiques et peupleraies).
- **Herbicides de synthèse** : Interdiction générale de l'usage des herbicides de synthèse (tels que le glyphosate).
- **Arbres hors forêt** : Intégration d'une annexe relative à la certification des espaces agroforestiers : haies bocagères, arbres isolés en parcelle agricole, peupleraies isolées ou en alignement.

PEFC France ne définit pas un standard spécifique pour les espaces agroforestiers. Les exigences de gestion forestière durable PEFC s'appliquent toutes aux espaces agroforestiers. Pour 18 d'entre elles, l'annexe sur les espaces agroforestiers (annexe 1 du PEFC/FR ST 1003-1 :2023) dispose d'une interprétation pour la mise en œuvre. Pour les autres exigences, l'annexe dispose d'un lexique de correspondance.

3) Principales évolutions du PEFC/FR ST 1003-2 :2023, Gestion forestière durable, exigences pour la Guyane française

- **Transformation** : Transposition française de la notion de « forest conversion » du PEFC ST 1003 : 2018. Le standard guyanais contient désormais une exigence calquée sur l'exigence internationale du PEFC ST 1003 :2018.
- **Mines et réhabilitation des sites** : Ajout de précisions relatives à l'obligation de réhabilitation des sites miniers après exploitation.
- **Exploitation forestière à faible impact** : Nouvelle annexe 1 contenant une rédaction normative de la charte d'exploitation à faible impact afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des exigences par les exploitants forestiers, et les activités d'audits.

Cette annexe est structurée autour des 7 grands principes de l'exploitation à faible impact dans le contexte guyanais :

1. La mise à disposition de la ressource en bois dans les zones de production est optimisée par le gestionnaire par un inventaire dit désignation : Exigences relatives à l'inventaire de la ressource, la désignation des parcelles et des tiges d'avenir, l'adéquation des moyens associés notamment au regard des enjeux de qualité, de sécurité.
2. La mise à disposition de la ressource en bois dans les zones de production est adaptée aux conditions locales et aux enjeux de protection générale des milieux et du patrimoine forestier : Exigences relatives à la protection des milieux et du patrimoine forestier, au marquage en réserve, à la préservation des sols sensibles à l'érosion.
3. L'exploitation est préparée de façon à optimiser la matière et réduire les impacts : Exigences relatives aux méthodes d'abattage, à la formation et à la sécurité des équipes, et à l'implantation et au tracé des pistes de débardage principales et secondaires, des pistes à camion et des places de dépôts, avec précision des moyens associés, des éléments relatifs à la préservation des espaces forestiers et des milieux associés, et des responsabilités gestionnaire / exploitant ;
4. La sortie des bois est effectuée dans les règles de l'art en maîtrisant les impacts : Exigences relatives à l'adaptation des engins, à la préservation des sols et à la sécurité.
5. Les opérations de stockage, de chargement et de transport des grumes sont optimisées : Exigences relatives au stockage des bois, à la sécurité du chargement et transport, au calibrage et au bon usage des routes.
6. La valorisation du bois énergie n'entraîne pas d'impact supplémentaire : Interdiction de désignation et d'exploitation d'arbres sur pied pour une valorisation exclusive en bois énergie.
7. La gestion des déchets est maîtrisée : Exigences relatives à la gestion des déchets (réglementation) et en particulier la question des huiles (huiles biodégradables privilégiées, kit d'absorption, entretien du matériel).

ANNEXE 1

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Pour des questions de conformité RGPD, les noms et coordonnées des personnes représentantes des organisations listées ci-dessous ne sont pas indiquées mais sont disponibles auprès de PEFC France

GROUPE 1 - PROPRIETAIRES, GESTIONNAIRES FORESTIERS ET ENTITES CERTIFIEES UTILISATRICES
ABTMC (ASSOCIATION BOIS TERRITOIRE MASSIF CENTRAL)
AFAC AGROFORESTERIES
AFEF (ASSOCIATION FRANCAISE DES EAUX ET FORETS [*])
ANATEF (ASSOCIATION NATIONALE DES TECHNICIENS ET GESTIONNAIRES FORESTIERS INDÉPENDANTS)
APCA (ASSEMBLEE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE)
ASFFOR (ASSOCIATION DES SOCIETES ET GROUPEMENTS FONCIERS ET FORESTIERS)
ASSOCIATION FRANCAISE D'AGROFORESTERIE
BOIS DES ALPES
CNPF (CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE)
COMITE DES FORETS
CTG - COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE
EDUFOREST FRANCE - ANPFMF
ENTREPRISES DU PAYSAGE
EXPERTS FORESTIERS DE FRANCE
FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX
FNCOFOR (FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES)
FORET MEDITERANEENNE
FRANSYLVA (FEDERATION DES FORESTIERS PRIVES DE France)
GCF (GROUPE COOPERATION FORESTIERE)
GROUPAMA IMMOBILIER
ONF (OFFICE NATIONAL DES FORETS)
PAG (PARC AMAZONIEN)
PEFC AUVERGNE RHONE ALPES
PEFC BOUGOGNE FRANCHE COMTE
PEFC CORSE
PEFC GRAND EST
PEFC HAUTS DE FRANCE
PEFC NOUVELLE AQUITAINE
PEFC OCCITANIE
PEFC OUEST
PEFC PACA
PLANTONS POUR L'AVENIR
PROM'HAIES
PROSILVA
REFORESTATION
S.F.C.D.C. (SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS)
SOCIETE DE VENERIE
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD OUEST
UCFF (UNION DE LA COOPERATION FORESTIERE FRANCAISE)
GROUPE 2 - ENTREPRISES, COMMERCE ET INDUSTRIES (HORS DERNIERS MAILLONS PRESCRIPTEURS)
AMEUBLEMENT Français
ADIVBOIS (ASSOCIATION DES IMMEUBLES A VIVRE EN BOIS)

CAP FEDE (FEDERATION FRANÇAISE DU CARTONNAGE)
CAPEB (CONFEDERATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BATIMENT)
CARTON ONDULE DE FRANCE
CIBE (COMITE INTERPROFESSIONNEL DU BOIS- ENERGIE)
CODIFAB (COMITE PROFESSIONNEL DE DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE L'AMEUBLEMENT ET DU BOIS)
CONSEIL NATIONAL DE L'EMBALLAGE
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER
COPACEL (UNION FRANÇAISE DES INDUSTRIES DES CARTONS, PAPIERS ET CELLULOSES)
CULTURE PAPIER
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
FIBOIS (FEDERATION DES INTERPROFESSIONS REGIONALES DE LA FILIERE FORET-BOIS)
FNB / SYPAL (FEDERATION NATIONALE DU BOIS – COMMISSION DES METIERS ET SERVICES DE LA PALETTE BOIS)
FRANCE DOUGLAS
INTERPROBOIS GUYANE
LCB (LE COMMERCE DU BOIS)
SEILA (SYNDICAT DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL ET DE LA LOGISTIQUE ASSOCIÉE)
SER (SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES)
SIEL (EMBALLAGES LEGERS EN BOIS)
SNE (SYNDICAT NATIONAL DE L'EDITION)
UFME (UNION DES FABRICANTS DE MENUISERIE)
UICB (UNION DES INDUSTRIELS ET CONSTRUCTEURS BOIS)
UIPC (UNION DES INDUSTRIES DU PANNEAU CONTREPLAQUE)
UIPP (UNION DES INDUSTRIES DE PANNEAUX DE PROCESS)
UMB-FFB (UNION DES METIERS DU BOIS)
UNAMA (UNION NATIONALE DE L'ARTISANAT DES METIERS DE L'AMEUBLEMENT)
UNIIC (UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE L'IMPRESSION ET DE LA COMMUNICATION)
VOLTALIA GUYANE
GROUPE 3 – PRESCRIPTEURS PRIVÉS ET PUBLICS : DISTRIBUTEURS, AMÉNAGEURS, MAÎTRES D'OUVRAGE (PROMOTEURS, BAILLEURS SOCIAUX, COLLECTIVITÉS, ETAT, ETC.)
ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE°
ADF (ASSOCIATION DES DEPARTEMENTS DE FRANCE)
ASSOCIATION DES REGIONES DE FRANCE
CITEO (RECYCLAGE DES EMBALLAGES MENAGERS ET DES PAPIERS GRAPHIQUES)
EPA MARNE (ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'AMENAGEMENT DE MARNE-LA-VALLEE)
EPE (ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT)
FCD (FEDERATION DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION)
FIBOIS IDF (INTERPROFESSION DE LA FILIERE FORET BOIS REGION ILE DE France)
FMB (FEDERATION DES MAGASINS DE BRICOLAGE)
GROUPE FORET DU SENAT
IBC - BUREAUX D'ETUDE CONSTRUCTION BOIS
REI HABITAT (PROMOTEUR IMMOBILIER)
RIVP (REGIE IMMOBILIERE DE LA VILLE DE PARIS)
WOODEUM (PROMOTEUR IMMOBILIER)
GROUPE 4 - COMMUNAUTES SCIENTIFIQUES ET CENTRES DE RECHERCHE / FORMATION
ACADEMIE D'AGRICULTURE
ACADEMIE DES SCIENCES
ACADEMIE DES SCIENCES
ACADEMIE DES SCIENCES
AGROPARISTECH
AGROPARISTECH (ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE AGRONOMIE ET FORET) - EXPERT 1

AGROPARISTECH (ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE AGRONOMIE ET FORET) - EXPERT 2
AGROPARISTECH (ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE AGRONOMIE ET FORET) - EXPERT 3
AGROPARISTECH (ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE AGRONOMIE ET FORET) - EXPERT 4
CEA (COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE E AUX ENERGIES ALTERNATIVES)
CIRAD (CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT) - EXPERT 1
CIRAD (CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT) - EXPERT 2
CNPF (CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE) - EXPERT 1
CNPF (CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE) - EXPERT 2
CNRS (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE) – EXPERT 1
CNRS (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE) – EXPERT 2
CONSULTANTE - ELSA RICHOU
ENSTIB (ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES ET INDUSTRIES DU BOIS)
ESB (ECOLE SUPERIEURE DU BOIS)
FCBA (INSTITUT TECHNOLOGIQUE BOIS)
GIS-IRISTA (GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE – INITIATIVE POUR UNE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LES SYSTEMES ET TERRITOIRES AMAZONIENS
IGN (INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE)
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 1
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 2
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 3
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 4
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 5
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 6
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 7
INRAE (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT) - EXPERT 8
IRD (INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT)
IRSTEA (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE) - EXPERT 1
IRSTEA (INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE) - EXPERT 2
ONF (OFFICE NATIONAL DES FORETS) – EXPERT 1
ONF (OFFICE NATIONAL DES FORETS) – EXPERT 2
UNIVERSITE DE GUYANE
GROUPE 5 - USAGERS : POPULATIONS LOCALES REGROUPEES EN ASSOCIATIONS, RANDONNEURS, CHASSEURS, ASSOCIATIONS D'USAGERS DE LA FORET EN GENERAL
ANCGG (ASSOCIATION NATIONALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER)
ASSOCIATION DE CHASSEURS GUYANAIS
COMPAGNIE DE GUIDES DE GUYANE
FEDERATION DES SOCIETES D'AMIS DES FORETS (FNSAF)
FEDERATION FRANCAISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE - FFRP
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS
FEDOM-G (SYNDICAT DES OPERATEURS MINIERES DE GUYANE)
FOAG (FEDERATION DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES DE GUYANE)
GRAND CONSEIL COUTUMIER DE GUYANE
GROUPE 6 - ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES / ONG
CANOPEE FORETS VIVANTES
AFIE (ASSOCIATION FRANÇAISE DES INGENIEURS ECOLOGUES)
ALLIANCE POUR LA PRESERVATION DES FORETS
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES (ASPAS)
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES (ASPAS)
COMITE 21
COMITE FRANÇAIS DE L'UICN (UNION INTERNATIONALE DE CONSERVATION DE LA NATURE)

COMITE FRANÇAIS POUR LA FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO
FNH (FONDATION NICOLAS HULOT)
FONDATION DE FRANCE
FNE (FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT)
FSC FRANCE
GOODPLANET
GREENPEACE
HUMANITE ET BIODIVERSITE
I4CE (INSTITUT DE L'ÉCONOMIE POUR LE CLIMAT)
LES AMIS DE LA TERRE FRANCE
LES PETITS DEBROUILLARDS
LES PETITS DEBROUILLARDS
LES PETITS DEBROUILLARDS DU GRAND OUEST
LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)
LPO (LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX)
NOE
OFFICE POUR LES INSECTES ET LEUR ENVIRONNEMENT OPIE
ORGANISATION MONDIALE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OMPE)
RAF (RESEAU DES ALTERNATIVES FORESTIERES)
RESEAU ACTION CLIMAT FRANCE (RAC-F)
RNF (RESERVE NATURELLES France)
SOCIETE ALPINE DE PROTECTION DE LA NATURE
SOCIETE D'ETUDES ORNITHOLOGIQUES DE FRANCE
SOCIETE ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE
SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE (SNPN)
SOCIETE NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE (SNPN)
SOS FORET
SURFRIDER
TERAGIR JOURNEE INTERNATIONALE DES FORETS
UNCPPIE (UNION NATIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT)
UNCPPIE (UNION NATIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT)
UNIS CITES
UNIS CITES ALSACE
WWF FRANCE
GROUPE 7 - ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS
AFOC (ASSOCIATION FORCE OUVRIERE DES CONSOMMATEURS)
CLCV (ASSOCIATION NATIONALE DES DEFENSE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS)
CPME (CONFEDERATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES)
FAMILLES DE FRANCE
FAMILLES RURALES
UNAF (UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES)
UFC (UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS)
GROUPE 8- TRAVAILLEURS ET SYNDICATS
CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises)
FGTA - CGT - FO (Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture et de l'Alimentation)
CFDT (CONFEDERATION FRANÇAISE DEMOCRATIQUE DU TRAVAIL)
CFCG (CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CONFEDERATION GENERALE DES CADRES)
CFTC AGRI (CONFEDERATION FRANÇAISE DES TRAVAILLEURS CHRETIENS)
CGT (FEDERATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ARGICULTURE, DES FORETS, ET SIMILAIRES)

FNAF - CGT (Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière)
MEDEF (MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE)
SEFB (SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIERE BOIS)
SNCEA/CFE/CGC (Syndicat National des Cadres d'Entreprise Agricoles)
SNUPFEN SOLIDAIRES
SYNERGIES FO (SYNDICAT FO DES TECHNICIENS DE L'ONF)
GROUPE 9- OBSERVATEURS ET EXPERTS SANS DROIT DE VOTE
AGENCES DE L'EAU
AGROBIOTECH GEMBOUX
ANCT (AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DESTERRITOIRES)
ASL SUBERAIE VAROISE
ASLGF SUBERAIE CATALANE
ASSOCIATION DES METROPOLES
ATM Manager
BUREAU VERITAS
CFAAH DES LANDES (CENTRE DE FORMATION)
CFPPA DAX (CENTRE DE FORMATION)
CGAER (CONSEIL GENERAL DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES ESPACES RURAUX)
CGDD (COMMISSARIAT GENERAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE)
CGEDD (CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE)
COFRAC (COMITE FRANÇAIS D'ACCREDITATION)
COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
CONSEIL NATIONAL DE LA CONSOMMATION
CONSERVATOIRES DU LITTORAL
CONSULTANT EXPERT SYSTEME PEFC INTERNATIONAL
CSF BOIS (CONSEIL SUPERIEUR DE LA FORET ET DU BOIS)
ECOCERT ENVIRONNEMENT
EXOVA BM TRADA
FRANCE BOIS FORET
GIP ECOFOR (ECOSYSTEMES FORESTIERS°)
GROUPE FORET BOIS - ASSEMBLEE NATIONALE
GROUPE FORET BOIS - SENAT
IML (INSTITUT MEDITERANEEN DU LIEGE)
JURISTE
LE LIEGE GASCON
MAA DSF (DEPARTEMENT SANTE DES FORETS)
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
NEPCON
OFB - PARCS NATIONAUX (OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE)
QUALISUD
SILVACOOP
SQS
TUEV NORD CERT GmbH
UNIVERSITE DE FREIBURG
UNIVERSITE DE LOUVAIN
WOOD.BE

ANNEXE 2 COMPOSITION DU FORUM

Pour des questions de conformité RGPD, les noms et coordonnées des personnes représentantes des organisations listées ci-dessous ne sont pas indiquées mais sont disponibles auprès de PEFC France

CHAMBRE FORET ET SYLVICULTURE
AFEF - Association française des eaux et forêts
ALLIANCE FORET BOIS
APCA
ASSOCIATION FRANCAISE D'AGROFORESTERIE
CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPACIALES GUYANAIS
CNPF
COFORET
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE - CTG
COMITE DES FORETS
EXPERTS FORESTIERS DE France
FCBA
FEDERATION DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE France
FNCOFOR
FORET MEDITERRANEENNE
FRANSYLVA
GROUPE COOPERATION FORESTIERE - GCF
INRAE
ONF
ONF GUYANE
PAG (Parc Amazonien)
PARC NATURE REGIONAL DE LA GUYANE
PEFC AUVERGNE RHONE ALPES
PEFC BOURGOGNE FRANCHE COMTE
PEFC CORSE
PEFC GRAND EST
PEFC HAUTS DE France
PEFC NOUVELLE AQUITAINE
PEFC OCCITANIE
PEFC OUEST
PEFC PACA
PLANTONS POUR L'AVENIR
PRO SILVA France
REFORESTATION
RESERVES NATURELLES DE France
S.F.C.D.C.
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD OUEST
UCFF
UNISYLVA
CHAMBRE FORET ET MARCHES
ASSEMBLEE DES DEPARTEMENTS DE FRANCE - ADF
BOIS DE France
BOIS DES ALPES
BOIS ET TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL
CEFOG - AEEFG

CHAMBRE DU PEUPLIER
CIBE
CITEO
COFEPAC / CAP FEDE
CCFI
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER - CNP
COPACEL
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
FBIE
FEDERATION NATIONALE DU BOIS - FNB
FIBNA
FIBOIS France
France DOUGLAS
GENERG
INTERPROBOIS GUYANE
L'AMEUBLEMENT FRANCAIS
LE COMMERCE DU BOIS
REI HABITAT
RIVP
SIEL
SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES
UICB
UIPC
UIPP
UNIIC
CHAMBRE FORET ET SOCIETE
AGROPARISTECH
ANCGG
CANOPEE
EDUFOREST France
ENSTIB
FAMILLES RURALES
FEDERATION DES CHASSEURS DE GUYANE
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS
FEDOM G
FNE
FNSAF
GNE
HUMANITE ET BIODIVERSITE
SNCEA CFE-CGC
Société nationale de protection de la nature (SNPN)
ACTG - ASSOCIATION TERRITORIALE DE CHASSE DE GUYANE
Comité régional de canoë kayak en Guyane
GRAND CONSEIL COUTUMIER
Fédération des Parikwene
EXPERTS
ACADEMIE D'AGRICULTURE
CIRAD
CNRS
CONSULTANTE INDEPENDANTE
ENS / retrait volontaire le 25/05/2021

ENSTIB
FRANSYLVA
INRAE
INRAE
INRAE
INRAE
INRAE
INRAE
INRAE
ONF
ONF
ONF
ONF
OBSERVATEURS
ADEME
CGAER
COFRAC
CEPF
ECOCERT ENVIRONNEMENT
FIBOIS ILE DE France
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE
OFFICE Français DE LA BIODIVERSITE
OFFICE Français DE LA BIODIVERSITE - GUYANE
QUALISUD
France BOIS FORET
AGENCE DES ESPACES VERTS D'ILE DE FRANCE - AEV
AUTRES
PEFC France - Présidente
PEFC France – Directeur exécutif
PEFC France – Directrice adjointe
PEFC France – Responsable technique
PEFC France – Chargée du développement de la marque
PEFC France – Responsable fidélisation et développement
CONSULTANT – méthodologie et concertation
TJ CONSULTING – Expert international

ANNEXE 3
COMPOSITION DES GROUPES DE TRAVAIL DU FORUM

Pour des questions de conformité RGPD, les noms et coordonnées des personnes représentantes des organisations listées ci-dessous ne sont pas indiquées mais sont disponibles auprès de PEFC France

GT 1 - RESSOURCES FORESTIERES	CHAMBRE
ADEME	Observateur
ADF	2
Agroparistech	3
ALLIANCE FORET BOIS	1
ALLIANCE FORET BOIS	1
ANCGG	3
APCA	1
Association Forêt Méditerranéenne	1
BOIS DES ALPES	2
BTMC	2
CANOPEE	3
CEPF	Observateur
CGAAER	Observateur
CIBE	2
CIBE	2
CITEO	2
CNPF	1
COFORET	1
COFORET	1
COMITE DES FORETS	1
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
COPACEL	2
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
FAMILLES RURALES	3
FCBA	1
Fédération des Parcs naturels régionaux de France	1
FIBNA	1
FIBOIS France	2
FIBOIS ILE DE France	Observateur
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
GCF	1
Humanité et Biodiversité	3
INRAE	Expert
INRAE	Expert

INRAE	Autre
INRAE	1
INRAE	Expert
L'ameublement français	2
LE COMMERCE DU BOIS	2
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE - DGALN	Observateur
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
PLANTONS POUR L'AVENIR	1
PROSILVA France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
RIVP	2
RIVP	2
SIEL	2
Société Forestière de la CDC	1
Société Forestière de la CDC	1
Syndicat des énergies renouvelables	2
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST	1
UCFF	1
UIPC	2
UIPP	2
Unisylva	1

GT 2 - PRESERVATION DES ECOSYSTEMES FORESTIERS	CHAMBRE
ADEME	Observateur
ADF	2
Agroparistech	3
ALLIANCE FORET BOIS	1
ALLIANCE FORET BOIS	1
ANCGG	3
APCA	1
Association Forêt Méditerranéenne	1
CANOPEE	3
CEPF	Observateur
CGAAER	Observateur
CIBE	2
CIBE	2
CNPF	1
COMITE DES FORETS	1
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
COPACEL	2
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
FCBA	1
FIBOIS France	2
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
GCF	1
INRAE	Expert
INRAE	Autre
INRAE	Expert
INRAE	1
INRAE	Expert
LE COMMERCE DU BOIS	2
MAA/DGAL/DSF (Département de la santé des forêts)	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de la transition écologique	Observateur
OFB	Observateur
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre

PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
PRO SILVA France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Société Forestière de la CDC	1
Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)	3
Syndicat des énergies renouvelables	2
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
UIPC	2
GT 3 - PRODUCTION	CHAMBRE
ACADEMIE D'AGRICULTURE	Expert
ADF	2
ALLIANCE FORET BOIS	1
ALLIANCE FORET BOIS	1
APCA	1
BOIS DE France	2
BOIS DES ALPES	2
BTMC	
CANOPEE	3
CEPF	Observateur
CIBE	2
CIBE	2
CITEO	2
CNPF	1
CNRS	Expert
CODIFAB	2
COMITE DES FORETS	1
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
COPACEL	2
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
FCBA	1
FIBNA	1
FIBOIS France	2

FIBOIS France	2
FIBOIS ILE DE France	
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
INRAE	Expert
INRAE	Autre
INRAE	1
LE COMMERCE DU BOIS	2
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
RIVP	2
RIVP	2
SIEL	2
Société Forestière de la CDC	1
Syndicat des énergies renouvelables	2
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST	1
UCFF	1
UIPP	2

GT 4 - BIODIVERSITE	CHAMBRE
ADEME	Observateur
ADF	2
ALLIANCE FORET BOIS	1
ANCGG	3
ANCGG	3
APCA	1
CANOPEE	3
CEPF	Observateur
CGAAER	Observateur
CIBE	2
CIBE	2
CITEO	2
CNPF	1
CODIFAB	2
COFORET	1
COFORET	1
COMITE DES FORETS	1
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
COPACEL	2
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
FAMILLES RURALES	3
FCBA	1
Fédération des chasseurs de Guyane	3
Fédération des Parcs naturels régionaux de France	1
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS	3
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS	3
FIBOIS France	2
FIBOIS France	2
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FNEDT	2
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
GCF	1
Humanité et Biodiversité	3
INRAE	Expert
INRAE	Autre
INRAE	1
INRAE	Expert
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur

Ministère de la transition écologique	Observateur
OFB	Observateur
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
PLANTONS POUR L'AVENIR	1
PRO SILVA France	1
PROSILVA France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Société Forestière de la CDC	1
Société Forestière de la CDC	1
Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)	3
Syndicat des énergies renouvelables	2
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST	1
UIPC	2
Unisylva	1
GT 5 – FONCTIONS DE PROTECTION DES FORETS	CHAMBRE
ADEME	Observateur
AGENCE DES ESPACES VERTS (AEV) DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE	Observateur
ALLIANCE FORET BOIS	1
ALLIANCE FORET BOIS	1
APCA	1
BOIS DES ALPES	2
CEPF	Observateur
CIBE	2

CIBE	2
CNPF	1
CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
EXPERTS FORESTIERS DE France	1
FCBA	1
FIBOIS France	2
FIBOIS ILE DE France	Observateur
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
INRAE	Expert
INRAE	Autre
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
MTE/DGEC/DLCES	Observateur
ONF	Expert
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
Réserves Naturelles de France	1
Société Forestière de la CDC	1
Syndicat des énergies renouvelables	2
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
UCFF	1
Unisylva	1
GT 6 - FORET ET SOCIETE	CHAMBRE
ADEME	Observateur
ALLIANCE FORET BOIS	1
ANCGG	3

ANCGG	3
APCA	1
CGAAER	Observateur
CNPF	1
CODIFAB	2
COFORET	1
COFORET	1
COMITE DES FORETS	1
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
Consultante indépendante	Expert
COPACEL	2
ENSTIB	3
FCBA	1
Fédération des chasseurs de Guyane	3
FIBOIS France	2
FIBOIS France	2
FIBOIS ILE DE France	Observateur
FNB	2
FNCOFOR	1
FNE	3
FNE	3
FNSAF	3
FRANSYLVA	1
FRANSYLVA	Expert
GCF	1
INRAE	Expert
INRAE	Expert
INRAE	Autre
INRAE	Expert
INRAE	Expert
INRAE	Expert
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
OFB	Observateur
ONF	1
ONF	1
PEFC AURA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC GRAND EST	1
PEFC HAUTS DE France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1

PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC PACA	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Société Forestière de la CDC	1
Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)	3
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
UCFF	1
UIPC	2
GT 7 - PLANIFICATION	CHAMBRE
FRANSYLVA	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
INRAE	Expert
PEFC FRANCE	Autre
INRAE	Autre
PEFC AURA	1
Société Forestière de la CDC	1
CNPF	1
ONF	1
BOIS DE France	2
FRANSYLVA	Expert
PEFC GRAND EST	1
GCF	1
GCF	1
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
PEFC PACA	1
CEPF	Observateur
ACADEMIE D'AGRICULTURE	Expert
Réserves Naturelles de France	1
COFORET	1
COFORET	1
FIBOIS France	2
FIBOIS France	2
FIBOIS France	2
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Syndicat des énergies renouvelables	2
PEFC OCCITANIE	1
PEFC OCCITANIE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
FNCOFOR	1
ALLIANCE FORET BOIS	1
FNE	3
FNB	2

RIVP	2
RIVP	2
APCA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
FNE	3
UIPP	2
CIBE	2
CIBE	2
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
FNEDT	2
PEFC OUEST	1
ONF	1
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
GT 8 - ARBRE HORS FORET	CHAMBRE
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
CNRS	Expert
PEFC GRAND EST	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
INRAE	Expert
PEFC FRANCE	Autre
INRAE	Autre
GENERG	2
PEFC GRAND EST	1
Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest	1
CEPF	Observateur
Réserves Naturelles de France	1
FIBOIS France	2
FIBOIS France	2
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
PEFC OUEST	1
Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)	3
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
Syndicat des énergies renouvelables	2
Fédération des Parcs naturels régionaux de France	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
FNE	3
MTE/DGEC/DLCES	Observateur
RIVP	2
RIVP	2
Association Française d'Agroforesterie	1
APCA	1
PEFC Bourgogne Franche Comté	1
FNE	3
CIBE	2
CIBE	2

CONSEIL NATIONAL DU PEUPLIER	2
SIEL	2
FIBOIS ILE DE France	Observateur
CIBE	2
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
ONF	1
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre
FIBOIS BRETAGNE	
GT 9 - GUYANE	CHAMBRE
Association Française d'Agroforesterie	1
Association Française d'Agroforesterie	1
Association Jeunesse Autochtone de Guyane	SANS
Association Tcho Danbwa	SANS
CEFOG	2
CIRAD	Expert
CNES	1
CNES	1
CNRS	Expert
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE - CTG	1
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE - CTG	1
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE GUYANE - CTG	1
Comité régional de canoë kayak en Guyane	3
Comité régional de canoë kayak en Guyane	3
Commission ligue athlé Guyane	SANS
Compagnie des guides de Guyane	SANS
ECO CERT ENVIRONNEMENT	Observateur
Fédération des chasseurs de Guyane	3
Fédération des Parikwene	3
FEDOM G	3
FEDOM G	3
FEDOM G	3
FNE	3
FNE	3
GENERG	2
GRAND CONSEIL COUTUMIER	3
GRAND CONSEIL COUTUMIER	3
GRAND CONSEIL COUTUMIER	3
GUYANE NATURE ENVIRONNEMENT	3
INRAE	Expert
INRAE	Autre
INRAE	Expert
INTERPROBOIS GUYANE	2
INTERPROBOIS GUYANE	2
Kalina de Kourou	SANS
l'Association Territoriale de Chasse de Guyane	SANS
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Observateur
ONF GUYANE	1
ONF GUYANE	1
PAG (Parc Amazonien)	1

PAG (Parc Amazonien)	1
PARC NATURE REGIONAL DE LA GUYANE	1
PARC NATURE REGIONAL DE LA GUYANE	1
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC FRANCE	Autre
PEFC GRAND EST	1
PEFC NOUVELLE AQUITAINE	1
Réserves Naturelles de France	1
Réserves Naturelles de France	1
Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)	3
Trail	SANS
ONF	1
INTERPROBOIS GUYANE	2
INTERPROBOIS GUYANE	2
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation / DGTM	Observateur
CONSULTANT INTERNATIONAL	Autre